BULLETIN ANNUEL 2024

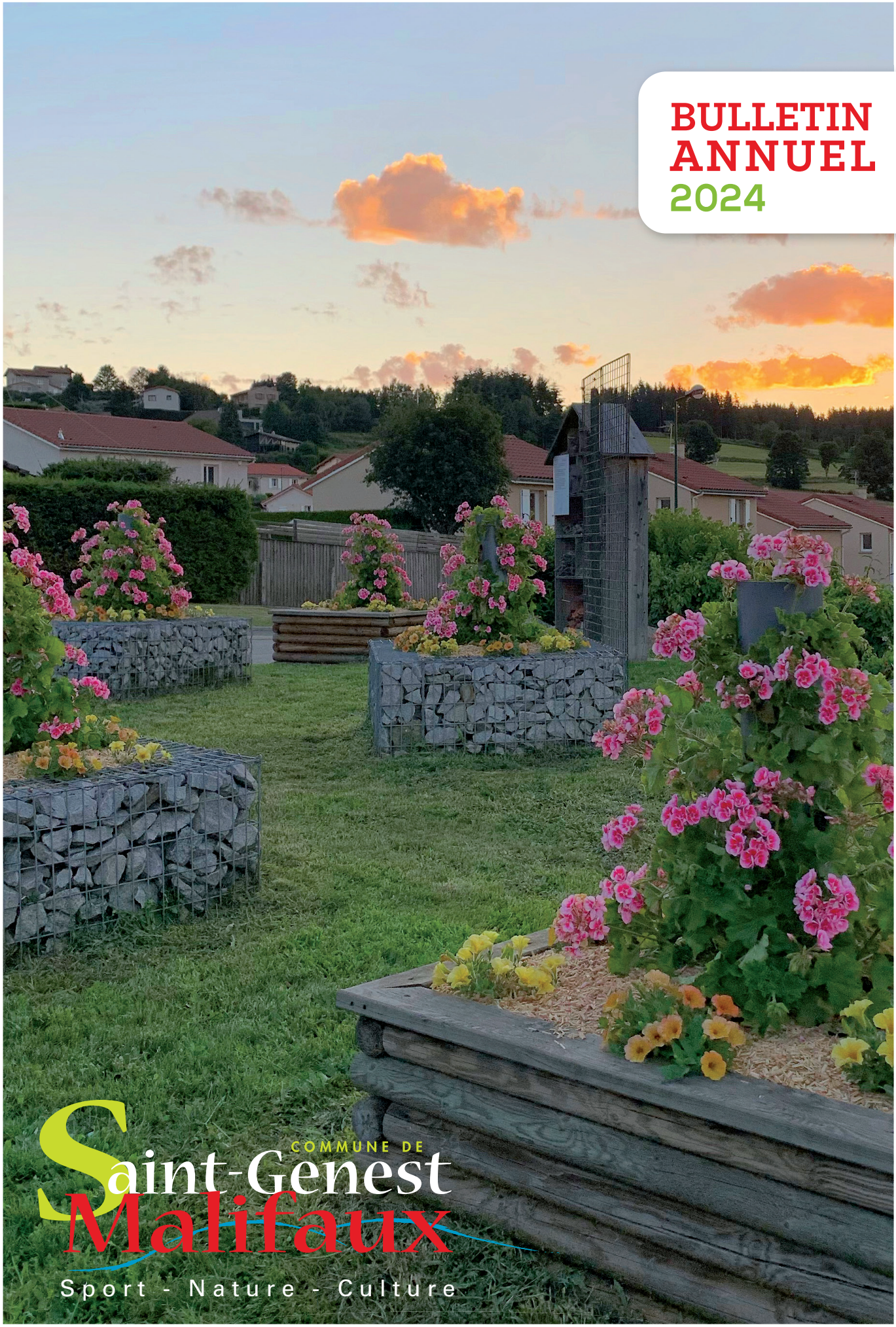

COMMUNE DE
Saint-Genest
Malifaux

Sport - Nature - Culture

www.st-genest-malifaux.fr

arrêt sur images

30 ans du club « Canton grimp »

Marché de Noël

Plantation avec ASSE Cœur Vert

Classe de 3ème B du Collège Saint-Régis pour action solidarité en faveur du CCAS

ÉDITORIAL

Qui n'a pas conservé en mémoire les bons moments de sa jeunesse ?

Ils ont forgé notre identité, notre sociabilité et nos amitiés, et, pour Jules Romains, loin d'être une fin, « la jeunesse est le temps que l'on a devant soi ».

Comme vous le trouverez dans ce bulletin, prendre soin de la jeunesse est une tradition à Saint-Genest. Nous permettons et traçons l'avenir à notre porte par le lien vital et intense de la socialisation interactive entre les enfants et les adultes. En offrant le présent, nous leur préparons un avenir, car, dans la société, chacune et chacun a une place et doit pouvoir l'atteindre.

L'école est un lieu privilégié de vie en collectivité et de partage d'une culture commune. L'école publique de l'Étang, bâtie en 1982, nécessite aujourd'hui une rénovation lourde au niveau de l'isolation, du chauffage, de l'électricité et de la ventilation qui débutera au quatrième trimestre.
Le temps des vacances est aussi un moment de diversification des relations et des découvertes, la construction d'un Espace Jeunesse, Loisirs et Vie Sociale commencera au mois de septembre. Ce nouveau bâtiment regroupera en un même lieu les activités de l'Association Familles Rurales et améliorera l'accueil aux niveaux quantitatif et qualitatif des 3 à 16 ans. C'est notre responsabilité d'adultes d'engager les projets, de rendre possible l'avenir et d'être optimiste : nous le devons à la jeunesse, car pour Léon Blum : « de la jeunesse d'aujourd'hui va dépendre le sort prochain de l'humanité. »

Ainsi, une génération investit dans les équipements structurants, des générations les utilisent, et une autre génération doit à nouveau créer ou mettre à niveau des infrastructures de qualité. Toutes et tous, ayons à cœur de nous en servir correctement pour contribuer à leur durabilité et à la bonne utilisation des deniers publics.

Les moyens matériels ne sont rien sans les moyens humains. Remercions chaleureusement celles et ceux qui s'impliquent au quotidien auprès des jeunes : les parents, les enseignants, les personnels des crèches, des écoles, du collège, du lycée, les bénévoles et salariés des associations, accompagnés par la municipalité et le personnel communal. La jeunesse a autant besoin de nous que nous avons besoin d'elle. Nous savons ce que nous lui apportons, dans nos missions parfois difficiles, souvent exaltantes, partagées entre les adultes dans un travail d'équipe irremplaçable.

Mais la jeunesse n'est pas réservée à un âge particulier. Nous n'avons jamais fini de découvrir, de comprendre et de grandir : c'est la jeunesse d'esprit !
Nous sauvegardons aussi le souvenir d'une image, d'une odeur, d'un goût, d'une sensation, qui ravive un passé heureux, telle la madeleine de Proust, et nous invite à l'avenir : c'est l'éternelle jeunesse !

À toutes et à tous, bel été 2024.
Vincent Ducreux
Maire de Saint-Genest-Malifaux

« Sachons faire confiance à la jeunesse pour conserver à la vie sa valeur suprême. »
Simone VEIL

Directeur de la publication :
Vincent Ducreux

Responsable commission information :
Pascale Rochetin

Comité de rédaction :
- N. Bonche
- E. Lescanne
- G. Mandon
- E. Merle
- J. Oriol
- E. Sahuc

Crédits photos :
- S. Drevet
- E. Gaillard-Coadon
- M. Gallien
- D. Gamet
- A. Jardy
- P. Mandon

Conception graphique :
Estelle Peyrache
Hello Lundi

SOMMAIRE

Arrêt sur images 2

Réalisations municipales
Des investissements structurants pour l'avenir 4-9
Écoles : entretenir le patrimoine scolaire et le niveau d'équipement pour de bonnes conditions d'enseignement 10
Équipements sportifs : répondre à la demande des sportifs et des usagers pour la pratique d'activités physiques diversifiées 11
Culture : offrir des lieux de rencontre diversifiés accessibles à tous 12-14
Une communication municipale de qualité et pour tous les genésiens 14

Finances - Budget 2024 15-18
Dossier - Espace Jeunesse, Loisirs et Vie Sociale 19-27
Saison Culturelle en images 28-30
Environnement - Collecte des déchets ménagères 31-32

La ville et vous
Accueil nouveaux arrivants 33
Des départs... et des arrivées 34-35
Les nouveaux commerces et services 36-39
État civil 2023 40
Hommage Deux adjointes passionnées par leur commune et ses habitants 41
Les classes en 3 42-43

DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR

Le travail et l'action de l'équipe municipale s'attachent à la vie quotidienne de chaque Genésien mais aussi à la conception, suivie de la mise en œuvre de réalisations, modestes ou majeures, destinées à offrir à chaque habitant de la commune le meilleur cadre de vie possible. Entretenir les locaux municipaux ainsi que la voirie reste une priorité chaque année, dans la continuité du travail des élus des précédents mandats. Ces réalisations voient le jour grâce à un travail d'équipe réunissant les élus, tous les agents administratifs et techniques qui œuvrent pour le bien commun. Le Conseil municipal dégage des priorités, effectue des choix afin de préparer l'avenir avec le souci permanent de la maîtrise des budgets.

1 | ESPACE JEUNESSE, LOISIRS ET VIE SOCIALE

Espace Jeunesse, Loisirs à la place du Mille-Clubs

Clin d'œil de l'histoire ! C'est sur la parcelle du Mille-Clubs que va être construit le futur Espace Jeunesse, Loisirs, dont la construction devrait démarrer en septembre 2024. Un dossier spécial dans ce bulletin est consacré à ce futur équipement *(voir pages 27).*

Souvenez-vous : Fin des années 60, le gouvernement lançait l'opération « Mille-Clubs de jeunes », pour développer des équipements de préfabrication légère. Ces structures devaient assurer une diffusion et un accès aux animations socioculturelles pour tous.

Pour monter un Mille-Clubs, les communes s'engageaient à fournir un terrain, à couler la dalle pour accueillir la structure et à posséder une association pour s'en occuper.

Celui de Saint-Genest se situait à l'emplacement au–dessus du city stade, à côté du petit gymnase. On en voit encore la dalle. Suite à sa construction, l'association à laquelle il fut confié, par délibération du Conseil municipal du 20 décembre 1975, était « la Maison des Jeunes et de la Culture : MJC », dénommée « Centre de Loisirs et d'Animation Genésien ».

En 1980, l'association atteint son rythme de croisière et propose de nombreuses activités : piscine, gymnastique volontaire, bibliothèque enfantine, ciné club, sorties pédestres, atelier théâtre, tennis de table.

De nombreux adhérents et bénévoles ont fait vivre cet équipement pendant presque 20 ans. La MJC toujours très active en 2024 fédère de nombreux adhérents et a ajouté à son offre de multiples activités, telles que yoga, travaux d'aiguilles, scrapbooking, etc.

Suite à la construction de nouvelles salles municipales, le Mille-Clubs devenu vétuste, et gros consommateur d'énergie pour assurer son chauffage, fut démoli en 1993.

2 | TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAUX USÉES, PLUVIALES, POTABLE

Lors de sa séance du 9 juin 2023, le Conseil municipal avait autorisé le maire à consulter les bureaux d'étude pour une mission de maîtrise d'œuvre relative à une étude d'assainissement dans le quartier des Chalayes. L'objectif est d'optimiser le fonctionnement du système d'assainissement collectif, grâce à un état des lieux régulier des réseaux existants, en identifiant les travaux à envisager afin de réduire les déversements d'eaux claires parasites dans la station d'épuration.

LE SAVIEZ–VOUS ? QUE SONT LES « EAUX CLAIRES PARASITES » ?

Les eaux claires parasites sont des eaux de pluie, de drainage, de sources qui sont collectées dans le réseau d'assainissement des eaux usées, soit par des raccordements anormaux *(toitures, fossés, grilles, etc.)* ou des défauts d'étanchéité des canalisations.

Les avoir en quantité importante dans le système d'assainissement nuit à l'efficacité de la collecte et de l'épuration.

TRAVAUX RÉALISÉS

Impasse de la Croix de mission : renouvellement du collecteur d'eaux usées réalisé par l'entreprise Bouchardon pour un montant de 25 870 € H.T.

Station d'épuration : surpresseur 1 119 € H.T. et ventilateur de désodorisation 5 241 € H.T. par l'entreprise Saur.

AEP Rue du Feuillage : fin des travaux d'alimentation en eau potable par l'entreprise Bouchardon pour un montant de 33 8675,70 € H.T.

Bassin d'orage des Trois Pins

Les travaux d'agrandissement du bassin d'orage des Trois Pins, prévus depuis un certain temps, mais ayant nécessité des études, ont été réalisés dans le respect de l'arrêté préfectoral de 2009. Situé au-dessous du nouveau lotissement « Les Violettes » ce bassin dispose d'un volume d'eau permanente de 1350m³ et d'un volume de rétention des eaux pluviales de 2500m³. Son rôle de stockage temporaire de l'eau de pluie, afin d'écrêter le volume d'eau en cas de pic orageux, représente une véritable protection environnementale.

Bassin d'orages des Trois Pins : mise en conformité et extension réalisée par l'entreprise SRATP pour un montant de 18 750 € H.T.

Coût : SICC VRD 7 526 € H.T.

Un entretien quotidien

La commune assure les compétences de l'eau potable et de la collecte des eaux usées. Les services techniques interviennent régulièrement auprès de la population pour répondre à des demandes variées : recherche de fuite et réparations sur les réseaux, raccordement de nouvelles habitations, installation et relève des compteurs, facturation, etc.

Les travaux les plus fréquents consistent à réparer les casses ou défauts d'étanchéité des canalisations qui drainent les eaux claires et les détourner vers le réseau pluvial ou le milieu naturel.

Le but recherché est d'accroître la qualité du traitement assuré par la station d'épuration, de mieux en maîtriser le coût d'exploitation et d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble du système d'assainissement du bourg.

3 | UNE PROGRAMMATION ANNUELLE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Chaque année, une attention particulière est accordée aux voies communales endommagées par les intempéries et autres aléas. Elles font ainsi l'objet de renforcements et réfections lorsque les beaux jours arrivent. Le projet initial, établi conjointement par les services techniques et les membres de la commission voirie, fruit de l'observation régulière des rues, chemins et parkings de notre territoire communal, est peu à peu affiné, selon un ordre de priorité. Une tranche ferme estimée à 110 995 € H.T. sera réalisée, complétée d'une tranche conditionnelle à 44 720 € H.T. Les travaux auront lieu en juin et juillet 2024 et seront réalisés par l'entreprise Borne TP. Comme chaque année, le Département de la Loire subventionne une partie de ces travaux à hauteur de 40 % du montant des dépenses.

La réfection des rues en 2024

Une partie de la montée des Chomeys, une partie de la route de la Chomette, une partie de la rue Louis Jacquemin, caniveau et trottoirs aux abords de l'école de la République.

Les autres projets en cours sont :

- **Réfection du mur du jeu de boules :** coût total 11 382 € H.T. *(devis entreprise Reynaud).*
- **Réfection des murs du cimetière :** coût de 19 970 € H.T. *(devis entreprise Reynaud).*
- **Réparation de la tête du mur place de la mairie :** réalisée au mois d'avril *(entreprise Reynaud : 636 € H.T.).*

Dans ces missions d'entretien de l'environnement, on peut saluer l'engagement des services techniques sollicités pour toutes sortes d'interventions destinées à sauvegarder ou améliorer notre patrimoine.

- **Acquisition d'un tracteur d'occasion équipé d'un chargeur :** montant 57 860,00 € H.T. L'ancien a été repris pour 18 000 € H.T.

Loire LE DÉPARTEMENT

4 | ÉCLAIRAGE PUBLIC

Éclairage et mise en valeur de l'Église

La mise en valeur du patrimoine de notre village est l'une de nos préoccupations. Dans cette optique, des travaux de mise en lumière de l'église qui réduiront aussi la consommation d'énergie vont être effectués. La maîtrise d'ouvrage des travaux sera assurée par le SIEL-Territoire d'énergie Loire, par transfert de compétences de la commune.

Coût du projet actuel :

Mise en lumière de l'église : 17 510 € H.T.
Taux de participation commune : 71 %
Montant contribution communale : 12 432 € H.T.

Rénovation de l'éclairage public rue du Velay

Les lampadaires à partir du rond-point de la rue du Velay jusqu'à la sortie du village vont être remplacés par des leds, pour poursuivre la réduction de la consommation d'électricité, pour un montant de 25 589€ H.T., avec une contribution communale de 18 168 € H.T.

5 | LOTISSEMENT LES VIOLETTES : AVANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET RÉSERVATION DES LOTS

Les travaux de viabilisation et d'aménagement du lotissement se sont achevés. Plusieurs compromis de vente et ventes ont déjà été signés avec les acquéreurs qui ont le plus avancé dans leur projet. Le choix a été fait de privilégier les primo-accédants. Plusieurs constructions commencent à sortir de terre, à la satisfaction des propriétaires, bénéficiant d'une large vue sur le village et la campagne environnante.
Suite au désistement de plusieurs candidats à l'acquisition d'un lot, il reste actuellement quelques lots disponibles toujours attribués selon les critères définis par le Conseil municipal, à savoir la primo-accession et l'établissement de sa résidence principale.

Deux Fleuves Loire Habitat

Le compromis de vente des terrains réservés par Deux Fleuves Loire Habitat a été signée le 23 avril 2024.
Leur projet consiste à réaliser deux petits immeubles collectifs et quatre maisons mitoyennes.
Ces logements seront proposés en location ou en accession à la propriété.

Dénomination des voies

Lors de la séance du 22 décembre 2023, le Conseil municipal a procédé à l'intégration de deux nouvelles voies du lotissement dans le tableau de classement des voies communales. Ces deux rues avaient été dénommées au cours d'une séance précédente :

- rue des Perce-neige pour la voie supérieure,
- rue des Primevères pour la voie inférieure.

6 | ENTRETIEN DE LA FORÊT COMMUNALE POUR LA PRÉSERVATION DU MILIEU NATUREL

La commune favorise la biodiversité et s'inscrit depuis plusieurs années dans la diversification des essences d'arbres pour un renouvellement maîtrisé des espèces au sein de la forêt communale. Une plantation constituée de 200 arbustes de plusieurs espèces a été mise en œuvre le 7 mai dernier par les techniciens de l'Office National des Forêts et les élèves de deux classes de l'école de l'Étang, en présence d'élus de la commune. Malgré une météo bien capricieuse, les élèves ont rempli leur mission avec plaisir et sérieux, appréciant également le goûter offert.

Le coût total d'environ 3 000 € H.T. a été financé par l'association ASSE Cœur Vert.

Cette démarche vertueuse qui entraîne l'octroi de subventions, nécessite l'engagement de la commune pour une durée de cinq années à la certification PEFC ainsi que le versement d'une contribution financière d'1 € /hectare + 25 € pour 5 ans, soit 63,27 €.

PROJET

Cimetière : une réflexion est conduite par la mairie pour la réalisation d'un jardin du souvenir.

QUE SIGNIFIE PEFC ?

La certification PEFC *(Pan European Forest Certification)* ou « Programme de reconnaissance des certifications forestières ». La certification PEFC favorise le développement durable en forêt, par des pratiques respectueuses de l'environnement.

7 | CAMPING MUNICIPAL : DÉVELOPPEMENT DU PARC RÉSIDENTIEL DE LOISIRS

Forts du succès des réservations des chalets situés au camping de la Croix de Garry, dont le taux d'occupation avoisine les 100 % et d'une demande de location en augmentation, il a été décidé de compléter cette offre d'hébergements afin de répondre au plus grand nombre de demandes.
Dans le cadre de cette politique de développement des capacités d'accueil les travaux d'implantation de cinq nouveaux chalets sont en cours.
À cet effet, le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et d'une équipe de maîtrise d'œuvre a été engagé afin d'accompagner la commune dans la conduite de son projet.

Concernant les travaux d'aménagements de l'espace de loisirs et de fourniture et pose de chalets, deux consultations ont été conduites en parallèle. L'une pour le recrutement d'une entreprise d'aménagement et de terrassement et l'autre pour le recrutement d'un fournisseur et installateur de chalets.
Le 26 janvier dernier, le maître d'œuvre Atelier du Ginkgo a remis les premières esquisses pour les aménagements projetés au camping municipal en vue de l'implantation des cinq nouveaux chalets HLL, habitations légères de loisirs.
Suite à l'attribution du marché d'aménagement et de développement du parc résidentiel de loisirs à l'entreprise Paysages du Pilat lors de la séance du Conseil municipal du 22 mars dernier, les travaux ont débuté le 24 avril. Les conditions météorologiques défavorables du mois de mai ont fait prendre du retard sur le planning prévisionnel en ce qui concerne la pose des longrines et le séchage des dalles béton destinées à recevoir les nouveaux chalets. Mais la réactivité des entreprises a permis de rattraper ce retard laissant espérer une ouverture en juillet.

Plan de financement estimatif aménagement et implantation HLL camping

	Dépenses H.T.		Recettes H.T.
Mission maîtrise d'œuvre et AMO	14 642 €	FEDER	100 000 €
Aménagements extérieurs	135 000 €	Département	70 000 €
Fourniture et pose de chalets	195 539 €	Région	70 000 €
Électricité	5 385 €	Autofinancement	110 566 €
TOTAL	**350 566 €**	**TOTAL**	**350 566 €**

Les entreprises : *Territoires AMO, Groupement Atelier du Ginkgo - SICC VRD et Béton concept, Paysages du Pilat*

Parvis devant le gîte

PROJET

Alarme incendie du gîte : 4 250 € H.T. par l'entreprise Pollet.

Ces travaux s'accompagneront d'un réaménagement des aires de jeux et de loisirs du camping

L'installation d'un nouveau portail sécurise l'accès au site, et l'automatisation facilitera le travail des agents communaux.

Coût 15 855 € H.T. entreprise CMPA et 4 271 € H.T. entreprise Prolians.

Les équipes des services techniques concernées se sont investies dans la mise en œuvre de ces équipements : réalisation des tranchées, câblage, logistique liée à la mise en service. Une journée « Portes Ouvertes » sera organisée à l'automne pour vous permettre de visiter ces nouvelles infrastructures. En mai le parvis situé devant le gite a été entièrement refait, avec la pose de béton désactivé, pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

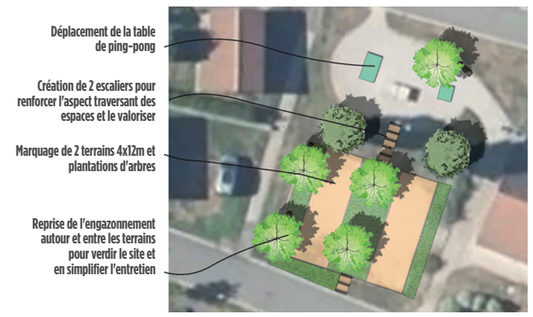

ÉCOLES : ENTRETENIR LE PATRIMOINE SCOLAIRE ET LE NIVEAU D'ÉQUIPEMENT POUR DE BONNES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT

1 | ÉCOLE DE L'ÉTANG

Rénovation thermique et électrique

Afin de rénover le système de chauffage ancien et d'améliorer la performance énergétique des locaux de l'école de l'Étang, l'option a été retenue de créer un réseau de chaleur bois, en lien avec l'Espace Jules Verne, et de choisir la source d'énergie la plus rentable et durable à l'appui d'une chaudière à granulés.

Lors d'une réunion le 26 septembre dernier, le bureau d'étude fluides Bdibat a présenté son projet de mission de maîtrise d'œuvre relative à la rénovation énergétique de l'école de l'Étang et de remplacement du système de chauffage.

Dans le cahier des charges initial fourni aux bureaux d'études, il avait été demandé d'intégrer la possibilité de mutualiser le chauffage de l'école avec celui de l'Espace Jules Verne afin de répondre par anticipation au cadre du décret tertiaire applicable en 2030.

Avec l'expertise de Bdibat, le Conseil municipal a retenu la solution d'un réseau de chaleur relié à l'Espace Jules Verne alimenté par une chaufferie bois granulés. Dans cette version, la chaudière fioul de l'Espace Jules Verne serait conservée tant qu'elle est en état de fonctionnement et raccordée au réseau de chaleur afin de prendre le relais de la chaudière bois en cas de dysfonctionnement de celle-ci.

Des techniciens du SIEL TE 42 sont associés au projet et accompagnent la réflexion, ainsi que Bdibat qui accompagne la collectivité notamment dans le phasage du projet et la partie thermique (*chaudière et réseau chaleur).* À partir d'un cahier des charges précis, la consultation des entreprises a été engagée fin juin, accompagné des scénarios de travaux à effectuer en site occupé. La durée des travaux est estimée à une année scolaire, selon les conditions météorologiques et les aléas du chantier.

L'isolation verra la mise en place de faux plafonds dans lesquels passeront les câblages. Les armoires électriques seront changées et la dernière tranche des luminaires en LEDs achevée. Les radiateurs électriques seront aussi remplacés par des radiateurs à eau chaude.

Les protagonistes du projet sont consultés, notamment les enseignants et les ATSEM.
Durant les travaux, il sera nécessaire de louer deux classes modulaires du type Algeco qui permettront d'effectuer les rotations de classes. Des toilettes autonomes seront également installées.

Plan de financement estimatif Rénovation énergétique école de l'Étang

	Dépenses H.T.		Recettes H.T.
Mission maîtrise d'œuvre	39 700 €	Fonds chaleur ADEME	100 000 €
Études et missions	17 685 €	DETR	123 800 €
Travaux divers	602 000 €	Département	50 000 €
		Petite Ville de Demain Ingénierie	19 800 €
		Rénolution	20 000 €
		Autofinancement	345 785 €
TOTAL	**659 385 €**	**TOTAL**	**659 385 €**

2 | ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

Des travaux d'entretien réguliers

Des stores occultants ont été installés dans la salle de cantine, pour le bien-être des élèves et des adultes présents. Une porte d'évacuation a été remplacée pour un montant de 3 844 € H.T. par l'entreprise La Boite à Copeaux. Des travaux d'étanchéité ont été effectués au niveau de la toiture.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : RÉPONDRE À LA DEMANDE DES SPORTIFS ET DES USAGERS POUR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES DIVERSIFIÉES

1 | ENTRETIEN RÉGULIER DES ÉQUIPEMENTS

Réfection de la passerelle au-dessus de la Semène

En contrebas du plan d'eau de la Croix de Garry, cheminant sur la nouvelle passerelle enjambant la Semène, de nombreux promeneurs s'accordent une pause permettant d'admirer la rivière et peut-être d'avoir la chance de surprendre des truites !
Cet ouvrage très bien intégré au paysage a été entièrement réalisé par des agents de l'équipe technique municipale, dont le savoir-faire, dans ce domaine, est à souligner.
Pour favoriser la pratique du sport pour tous, l'équipe municipale fait de l'entretien et du développement des infrastructures existantes un axe prioritaire. En voici quelques exemples, montrant que le suivi quotidien est nécessaire mais aussi la prise en considération du bien-être des Genésiens et des touristes :

- Le remplacement d'une porte dans le gymnase pour un montant de 1 478 € H.T., ainsi que la porte du vestiaire foot pour 1232€ H.T. Travaux réalisés par l'entreprise La Boite à Copeaux.
- La pose et l'entretien régulier des équipements de fitness installés face aux jeux d'enfants au parc de la Croix de Garry. Ces agrès rencontrent un vif succès auprès des Génésiens petits et grands et des touristes de passage.
- Le bilan très positif de la reprise d'entretien de la pelouse du terrain de foot naturel par les équipes techniques.

PROJET

Imperméabilisation de la toiture de la salle des sports, de l'ordre de 16 000 € H.T.

2 | ÊTRE À L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS

Conscients de l'importance du rôle de ces indispensables partenaires qui participent à l'animation de la commune, au sein du tissu sportif, social et culturel, les élus votent chaque année des subventions versées aux associations, pour un montant global de 60 000 €.

La municipalité met également à disposition des acteurs associatifs du matériel et des locaux adaptés aux activités, propres et entretenus : les gymnases et stades pour les activités sportives, la salle des Prés Verts pour les cours de danse ou de yoga, la Forge, etc., sans compter l'attribution gratuite une fois par an de la salle Nautilus, le prêt de matériel sportif, tables, buvette, plancher de bal, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les subventions aux vingt-neuf associations demandeuses s'élèvent à un montant global de 60 000 €.

CULTURE : OFFRIR DES LIEUX DE RENCONTRE DIVERSIFIÉS ACCESSIBLES À TOUS

1 | ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

La saison 2023/2024 a été riche en événements à la médiathèque Graine de Culture. Les partenariats mis en place avec différentes stuctures comme Jazz au Sommet ou le collectif de la transition malifieuse permettent d'élargir la palette d'actions proposées. Le réseau des Monts du Pilat a aussi permis d'accueillir des spectacles de qualité comme « A table ! » proposé en novembre ou en faisant appel à la saison culturelle départementale de la Loire avec le spectacle « Lilipuce ».

Le public, toujours au rendez-vous, a été cette année encore nombreux à profiter des activités proposées à la médiathèque puisque environ 700 personnes ont participé aux différents événements organisés.

L'établissement culturel continue aussi de proposer à tous les publics des actions en faveur de la culture et de la lecture. Les élèves de chaque classe ont pu s'y rendre environ 4 fois sur l'année scolaire pour emprunter des livres et ont bénéficié d'accueils thématiques autour de jeux de société ou en lien avec la Microfolie. Les plus petits *(maternelles, la crèche et les assistantes maternelles de la commune)* ont pu, quant à eux, découvrir des « racontines » grâce aux tapis à histoires empruntés à la Médiathèque Départementale de la Loire.

La responsable de la médiathèque et l'équipe de bénévoles sont toujours très soucieuses de maintenir un service dynamique et au plus près des attentes des lecteurs.

Atelier sur la gestion des déchets verts
avec le CPIE de Marlhes.

Octobre 2023

Atelier musique électronique
avec Samson Gayaud.

Été 2023

Octobre 2023

Atelier de film d'animation en Stop Motion

Nous avons pendant midi visité la salle de projection avec l'ancien projecteur que Lionel a pu remettre en route. Les ados étaient ravis !

Novembre 2023

Spectacle « Lilipuce » en partenariat avec le réseau des médiathèques des Monts du pilat, le Relais Parents Enfants de la CCMP et la saison culturelle départementale.

Concert wildWood Flowers

Janvier 2024

Atelier Micro Folie avec les élèves de l'École de l'Étang.

Janvier 2024

Janvier 2024

Animation à la crèche les Loupiots à Saint-Genest en compagnie de personnes de l'EHPAD.

PROJET
Aménagement de l'auvent.

Mai 2024

Concert de la fanfare Sa ki Fet Fet qui a fait danser les enfants...

2 | LA MICRO-FOLIE : MUSÉE NUMÉRIQUE

Grâce au musée numérique, le dispositif Micro-Folie, installée à la Médiathèque, offre un accès privilégié à la culture pour le plus grand nombre, au travers de la découverte des chefs-d'œuvre réunis par les établissements partenaires au sein de collections thématiques numérisées en très haute définition. Par ailleurs, grâce au grand écran, aux tablettes et au système de sonorisation, toutes les formes artistiques sont mises à l'honneur.

La Micro-Folie permet en effet d'assister en direct à des spectacles vivants de grande qualité. La projection en direct a lieu dans la salle du cinéma Jules Verne.

Dans ce cadre, en novembre 2023, les amateurs d'opéra ont pu assister à la projection d'un ballet contemporain « Play » par les danseurs de l'Opéra National de Paris. Une proposition appréciée, à renouveler !

3 | ASSISTANCE NUMÉRIQUE POUR TOUS

Une conseillère numérique accompagne les habitants dans différents domaines, plus particulièrement :

- prendre en main un équipement numérique *(tablette, téléphone, ordinateur),*
- naviguer sur internet,
- envoyer, recevoir et gérer des courriels,
- installer et utiliser des applications utiles sur un smartphone,
- créer et gérer *(stocker, ranger, partager)* des contenus numériques,
- connaître l'environnement et le vocabulaire numérique,
- apprendre les bases du traitement de texte.

Des rendez-vous individuels, des accompagnements avec plusieurs temps d'échanges ou encore des ateliers collectifs sont proposés, selon les besoins des personnes. Ces services sont gratuits et s'adressent essentiellement aux usagers du territoire : jeunes, adolescents, familles, personnes âgées, etc.

Un accès numérique gratuit est également à la disposition des usagers.

Héloïse conseillère numérique

Pour tout renseignement et demande de rendez-vous, les usagers peuvent prendre contact par téléphone au 06 14 03 95 17 ou auprès des Maisons France Services : 04 51 26 06 59

UNE COMMUNICATION MUNICIPALE DE QUALITÉ ET POUR TOUS LES GENÉSIENS

La communication de la commune fait l'objet d'une attention particulière de la part de la municipalité à travers le choix de supports diversifiés et adaptés à chaque classe d'âges.

Le bulletin trimestriel édité à 1200 exemplaires et le bulletin annuel à 1800 exemplaires sont appréciés par la population. La vraie mesure du succès de nos bulletins municipaux, c'est quand les concitoyens les réclament pour y trouver non seulement des informations sur les prochains travaux mais aussi des précisions sur l'histoire de la commune. La commission communication a le souci de respecter la périodicité des parutions.

Pour compléter les informations écrites, la commune s'est dotée, depuis novembre 2020, d'un outil de communication immédiate : Illiwap. Le nombre d'abonnés évolue de manière exponentielle *(4198, à ce jour)* montrant l'importance de communiquer en direct avec la population, sur des événements, alertes et des sujets qui touchent la vie de la collectivité *(alertes météo, coupures de courant, informations préfecture, animations, etc.)* www.illiwap.com/fr.

BUDGET 2024

LANCEMENT DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS DU PLAN DE MANDAT

Le projet de budget 2024 se veut ambitieux en termes d'investissements, que ce soit pour le budget principal ou les budgets annexes.

À deux ans de la fin du mandat, l'équipe municipale met en œuvre à compter de cette année les grands projets qui avaient été présentés sur la profession de foi, à savoir :

- La construction d'un Espace de Loisirs et Vie Sociale Intergénérationnel et Multi-activités pour un montant estimatif de **1 615 000 € H.T. répartis sur les exercices 2024 et 2025** du budget principal.
- L'aménagement et l'implantation de cinq chalets HLL supplémentaires au camping de la Croix de Garry pour un montant de **347 478,57 € H.T.** sur le budget annexe camping.
- La poursuite des travaux d'aménagement du lotissement les Violettes.

À cela s'ajoutent :

- Les travaux de mise en conformité et rénovation énergétique de l'école de l'Étang non prévus en 2020 mais nécessaires aujourd'hui estimés à **659 385 € H.T.** répartis sur les exercices 2024 et 2025 du budget principal.
- Les travaux et le renouvellement de matériels indispensables au bon fonctionnement de la station d'épuration.
- Une étude conduisant à réduire les dysfonctionnements du réseau d'assainissement dans le quartier des Chalayes.
- Le renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable de la rue de la Semène et du secteur Marthezet – la Croix Neuve.
- Le remplacement d'une partie du matériel de projection du cinéma Jules Verne.

Afin de financer ces investissements, les services restent en veille permanente pour trouver auprès de divers partenaires et institutions publiques, des sources de financement permettant de réduire l'autofinancement communal. Les délais de réponse à ces diverses demandes de subventions et l'attente de l'accord des financeurs impactent les délais de réalisation des différents chantiers. Ces subventions ne se traduisent pas en recettes dans le budget de l'année en cours puisqu'elles sont versées après réception des chantiers et paiement des factures.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

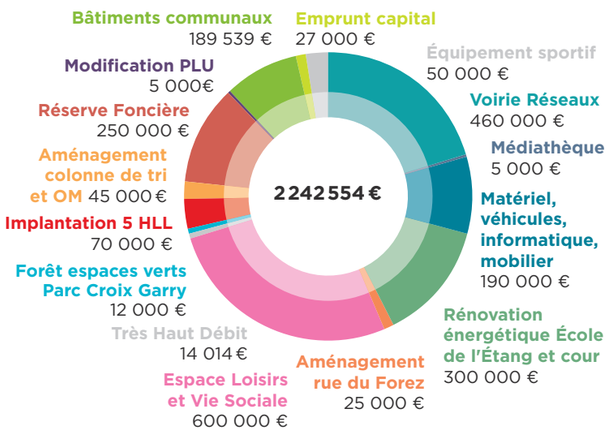

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

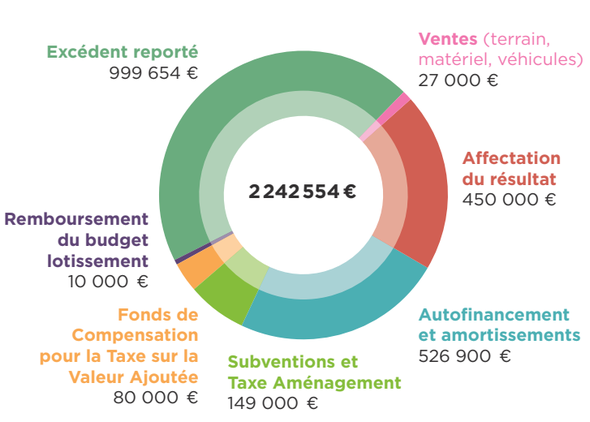

montants exprimés en H.T.

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT TOUJOURS MAÎTRISÉ

En dépenses, le projet de budget 2024 est en légère augmentation de 2,7 % par rapport à celui de 2023. Les deux postes impactés sont les charges à caractère général, essentiellement pour anticiper la poursuite de la hausse des prix de l'énergie, des matières premières et des matériaux, et les charges de gestion qui subissent la hausse de la contribution communale au Service Départemental d'Incendie et de Secours *(+ 13 000 €)*, le doublement de la contribution communale au Parc du Pilat *(+ 900 €)* et le doublement de la contribution au Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire en raison de l'adhésion au service OPERAT pour le décret tertiaire *(+ 4 200 €)*.

En recettes, le projet se caractérise comme les dernières années par une diminution des dotations de l'État, en particulier la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) dont la baisse cumulée sur les dix derniers exercices atteint 1 200 000 €, soit bientôt le coût de la construction de l'Espace Loisirs. La capacité d'autofinancement de la commune se trouve donc réduite d'autant.

Toutefois, la bonne gestion financière permet cette année encore d'absorber les baisses de dotations précitées sans majoration des taux d'imposition qui n'ont pas été modifiés par les différents conseils municipaux depuis 2002.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

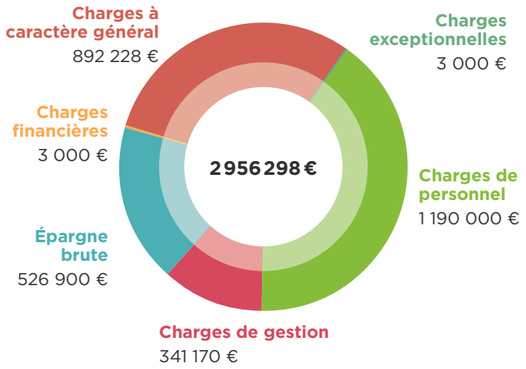

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2024

(hors excédent reporté)

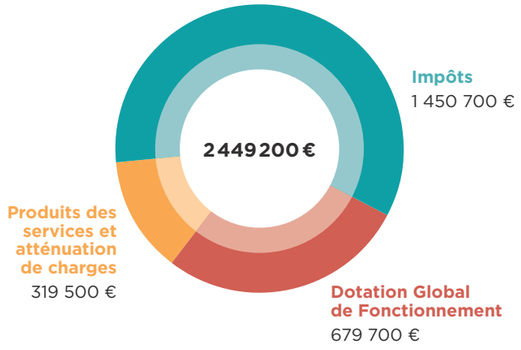

montants exprimés en H.T.

Où se situe Saint-Genest par rapport aux autres communes de la communauté de communes des Monts du Pilat ?

Montant en euros par habitant	DGF*		Impôts locaux		Charges de personnel		Capacité d'autofinancement		En-cours de la dette	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Bourg-Argental	219	222	421	433	424	423	231	234	1 592	1 456
Burdignes	250	249	447	447	368	376	305	323	693	668
Colombier	276	288	212	228	174	145	163	278	1 530	1 419
Graix	253	254	216	224	100	79	148	321	5	5
Jonzieux	177	177	393	400	287	289	123	145	468	505
La Versanne	163	175	261	300	131	156	95	148	1 021	715
Le Bessat	110	90	422	419	319	335	210	174	435	397
Marlhes	321	327	351	364	218	234	208	216	624	849
Planfoy	86	85	357	371	244	251	129	121	641	567
Saint-Genest-Malifaux	**212**	**195**	**337**	**349**	**332**	**357**	**178**	**139**	**130**	**120**
Saint-Julien-Molin-Molette	280	291	343	377	327	299	153	180	520	450
Saint-Régis-du-Coin	207	207	312	330	248	220	121	329	1 240	1 019
Saint-Romain-Les-Atheux	226	233	266	281	251	263	236	159	373	322
Saint-Sauveur-en-Rue	345	364	263	270	289	340	295	217	2 082	2 001
Tarentaise	151	152	331	340	269	241	38	87	859	571
Thélis-la-Combe	368	376	271	292	172	196	194	325	21	24

Communes 2023	Population DGF	Potentiel Financier par habitant	Potentiel Fiscal par habitant	Revenu par habitant
Bourg-Argental	3 082	**833,5**	**715,7**	13 491
Burdignes	451	691,1	553,8	14 062
Colombier	332	612,2	495,7	12 614
Graix	176	606,4	452,9	14 528
Jonzieux	1 309	674,1	564,5	15 132
La Versanne	478	641,0	538,7	14 175
Le Bessat	597	736,9	**685,0**	**28 610**
Marlhes	1 564	678,2	551,1	13 934
Planfoy	1 131	**780,4**	**736,3**	**19 508**
Saint-Genest-Malifaux	**3 336**	**750,0**	**646,8**	**16 737**
Saint-Julien-Molin-Molette	1 239	723,3	597,9	13 139
Saint-Régis-du-Coin	506	623,7	515,6	13 945
Saint-Romain-Les-Atheux	1 002	606,7	507,8	14 940
Saint-Sauveur-en-Rue	1 219	616,7	495,4	11 891
Tarentaise	594	616,2	538,6	**17 047**
Thélis-la-Combe	200	725,7	504,9	14 093
	17 125			

Potentiel fiscal et effort fiscal de Saint-Genest-Malifaux

	Potentiel fiscal des 3 taxes (potentiel financier) de la commune	Potentiel financier par hab.de la strate	Effort fiscal de la commune	Effort fiscal moyen de la strate
2013	641,1784 €	822,9360 €	0,9400	1,0765
2014	666,1602 €	841,6772 €	0,9274	1,0705
2015	662,9105 €	840,0007 €	0,9249	1,0697
2016	666,7423 €	845,8441 €	0,9076	1,0615
2017	672,7945 €	841,6973 €	0,9029	1,0617
2018	680,4292 €	848,7448 €	0,8992	1,0713
2019	703,0293 €	862,2182 €	0,8969	1,0758
2020	712,7032 €	882,5417 €	0,9057	1,0795
2021	722,4903 €	895,3948 €	0,9280	1,0884
2022	729,3641 €	895,5600 €	0,9316	1,1090
2023	749,9994 €	930,1400 €	0,9261	1,1063

Le potentiel fiscal d'une commune est égal à la somme que produiraient les quatre taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes.
Le potentiel financier d'une commune mesure l'ensemble de la richesse « potentielle » d'une commune sur son territoire, c'est-à-dire la richesse perçue par la commune et la richesse tirée de son appartenance à un EPCI.
L'effort fiscal de la commune est un indicateur permettant de mesurer la pression fiscale exercée sur le territoire de celle-ci. Il est constitué du rapport entre les produits fiscaux et les bases brutes de fiscalité de la Collectivité.

BILAN ÉNERGÉTIQUE 2023

Consommations énergétiques par bâtiments (en kWh)

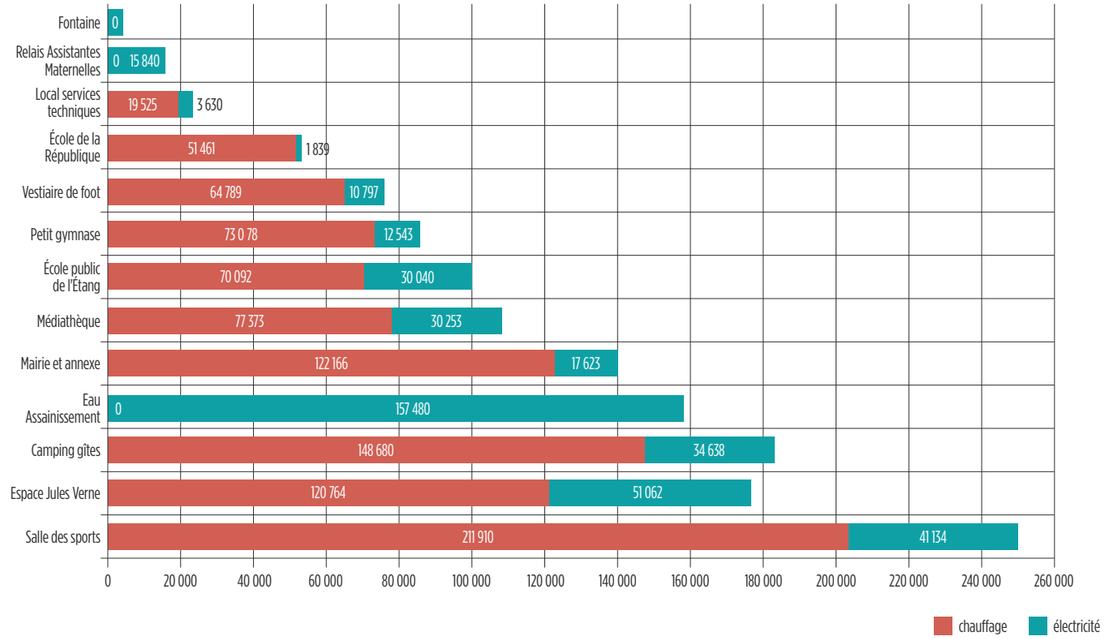

Dépenses énergétiques par bâtiments (en €)

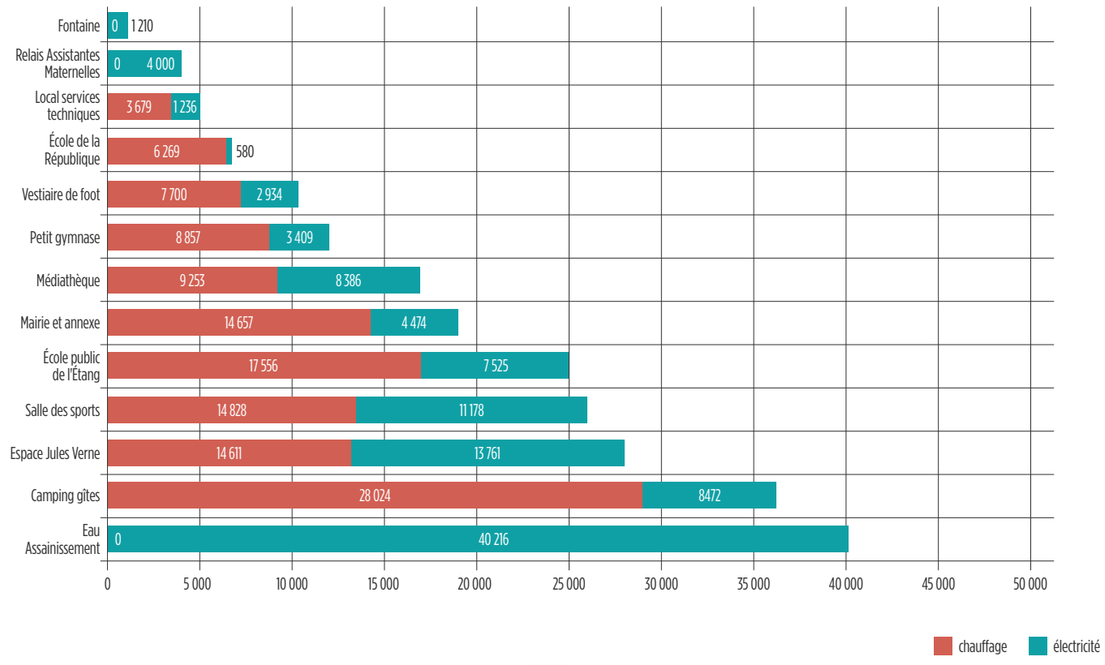

UNE TRADITION D'ACCUEIL ESTIVAL

BREF HISTORIQUE

Fréquentés de nos jours par des millions d'enfants et de jeunes en France, les accueils de loisirs représentent la principale forme d'accueil collectif en dehors du temps scolaire.
À l'origine des accueils de loisirs, nous trouvons les patronages, les centres aérés, les garderies.

Avec des préoccupations liées à l'hygiène et à la surveillance, les patronages et garderies, premières formes d'interventions institutionnelles dans le domaine périscolaire, relèvent de l'initiative privée et visent la protection des « pauvres ».

Au début de la IIIe République, ils sont marqués par les luttes qui opposent l'Église à l'État laïque dans le domaine de l'enseignement primaire.

> *« Les jeunes ne se livrent jamais totalement que dans les heures de récréation et dans le jeu. Tout le reste du temps, ils sont, plus ou moins, guindés et artificiels »*
> écrit en 1938 Jacques Guérin-Desjardins, éclaireur unioniste, membre du comité consultatif national des colonies de vacances au ministère de la Santé publique.

L'encadrement de la jeunesse devient une affaire d'État avec le Front populaire *(réglementation et subvention des colonies de vacances, création d'organismes de formation et de coordination)* et du régime de Vichy.

Après 1945, le secteur s'enrichit de nouvelles associations nationales, dont les Francs et Franches Camarades *(Francas)* qui, dirigés par des instituteurs imprégnés de scoutisme, souhaitent rénover les patronages laïques. Par ailleurs, l'État, s'appuyant sur les associations, instaure alors l'obligation de formation dans les colonies de vacances *(diplômes d'État de moniteur et de directeur).*

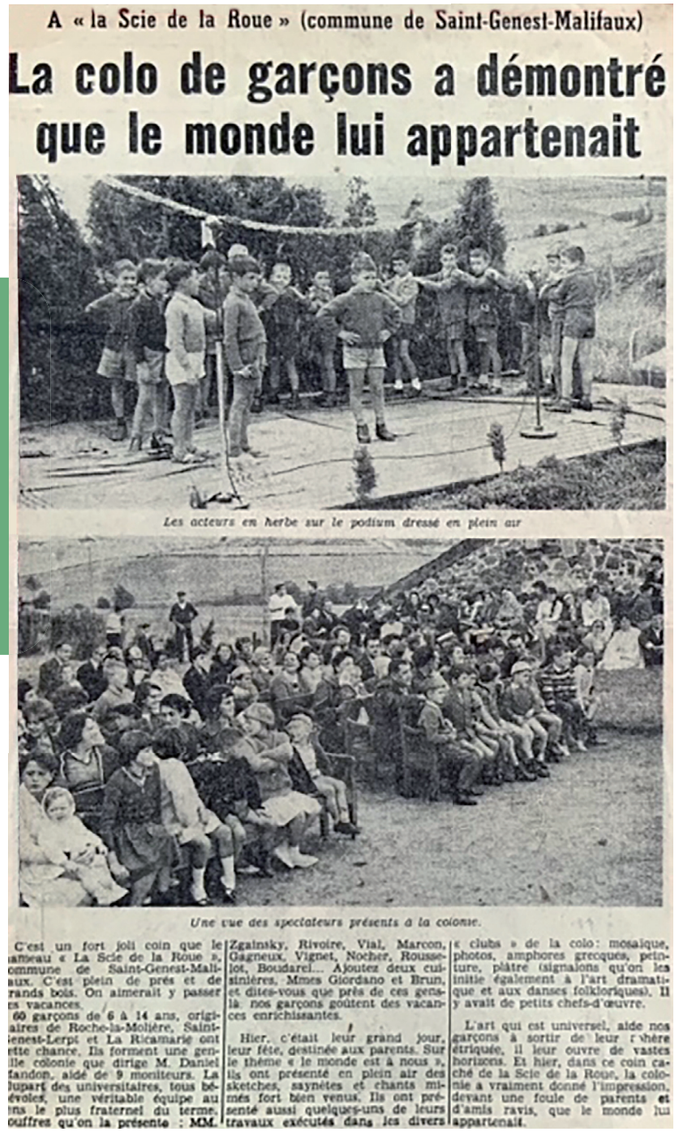

A « la Scie de la Roue » (commune de Saint-Genest-Malifaux)

La colo de garçons a démontré que le monde lui appartenait

Les acteurs en herbe sur le podium dressé en plein air

Une vue des spectateurs présents à la colonie.

C'est un fort joli coin que le hameau « La Scie de la Roue », commune de Saint-Genest-Malifaux. C'est plein de prés et de grands bois. On aimerait y passer ses vacances.

60 garçons de 6 à 14 ans, originaires de Roche-la-Molière, Saint-Genest-Lerpt et La Ricamarie ont cette chance. Ils forment une gentille colonie que dirige M. Daniel Tandon, aidé de 9 moniteurs. La plupart des universitaires, tous bénévoles, une véritable équipe au sens le plus fraternel du terme, souffrez qu'on la présente : MM. Zgainsky, Rivoire, Vial, Marcon, Gagneux, Vignet, Nocher, Rousselot, Boudarel... Ajoutez deux cuisinières, Mmes Giordano et Brun, et dites-vous que près de ces gens-là nos garçons goûtent des vacances enrichissantes.

Hier, c'était leur grand jour, leur fête, destinée aux parents. Sur le thème « le monde est à nous », ils ont présenté en plein air des sketches, saynètes et chants mimés fort bien venus. Ils ont présenté aussi quelques-uns de leurs travaux exécutés dans les divers « clubs » de la colo : mosaïque, photos, amphores grecques, peinture, plâtre (signalons qu'on les initie également à l'art dramatique et aux danses folkloriques). Il y avait de petits chefs-d'œuvre.

L'art qui est universel, aide nos garçons à sortir de leur cadre étriqué, il leur ouvre de vastes horizons. Et hier, dans ce coin caché de la Scie de la Roue, la colonie a vraiment donné l'impression, devant une foule de parents et d'amis ravis, que le monde lui appartenait.

ET À SAINT-GENEST ?

La colonie de la Scie de la Roue

Tous les habitants de la Scie de la Roue et des hameaux alentours s'en souviennent avec une certaine nostalgie. La colonie c'était bien sûr la fête donnée par les colons à laquelle tous venaient assister à la fin des vacances et le souvenir de son jeune directeur des années 1960, Daniel Mandon, qui deviendra vingt ans plus tard, et pendant cinq mandats successifs, maire de la commune.

Cette colonie accueillait les enfants des communes de Roche-la-Molière, La Ricamarie, Saint-Genest-Lerpt, Beaulieu qui venaient non seulement respirer le bon air de nos montagnes mais s'initier à de nombreuses activités, art dramatique, peinture céramique, photographie, écriture d'un petit journal, décoration, découverte de la nature...

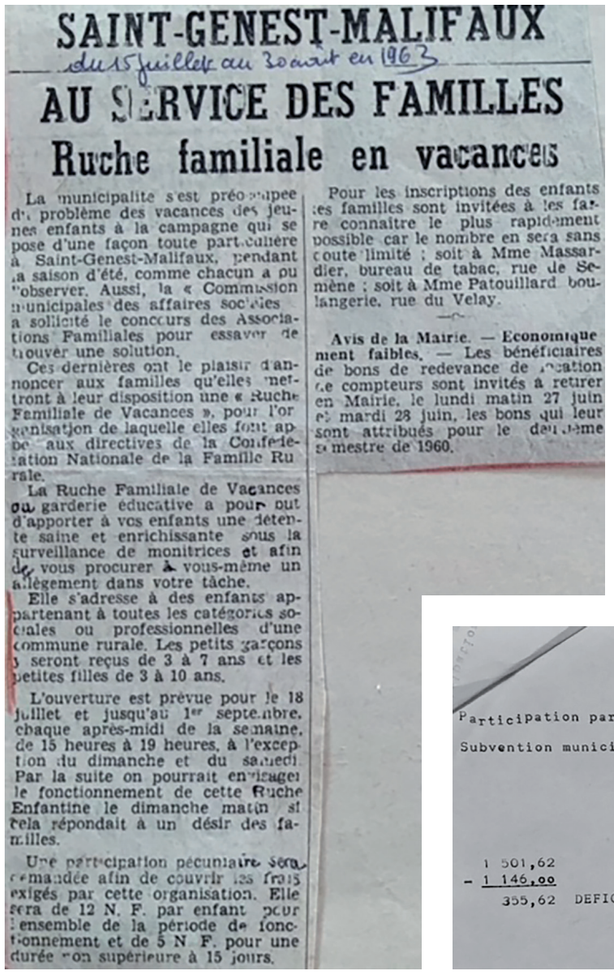

SAINT-GENEST-MALIFAUX

du 15 juillet au 30 août en 1963

AU SERVICE DES FAMILLES

Ruche familiale en vacances

La municipalité s'est préoccupée du problème des vacances des jeunes enfants à la campagne qui se pose d'une façon toute particulière à Saint-Genest-Malifaux, pendant la saison d'été, comme chacun a pu l'observer. Aussi, la « Commission municipales des affaires sociales » a sollicité le concours des Associations Familiales pour essayer de trouver une solution.

Ces dernières ont le plaisir d'annoncer aux familles qu'elles mettront à leur disposition une « Ruche Familiale de Vacances », pour l'organisation de laquelle elles font appel aux directives de la Confédération Nationale de la Famille Rurale.

La Ruche Familiale de Vacances ou garderie éducative a pour but d'apporter à vos enfants une détente saine et enrichissante sous la surveillance de monitrices et afin de vous procurer à vous-même un allégement dans votre tâche.

Elle s'adresse à des enfants appartenant à toutes les catégories sociales ou professionnelles d'une commune rurale. Les petits garçons y seront reçus de 3 à 7 ans et les petites filles de 3 à 10 ans.

L'ouverture est prévue pour le 18 juillet et jusqu'au 1er septembre, chaque après-midi de la semaine, de 15 heures à 19 heures, à l'exception du dimanche et du samedi. Par la suite on pourrait envisager le fonctionnement de cette Ruche Enfantine le dimanche matin si cela répondait à un désir des familles.

Une participation pécuniaire sera demandée afin de couvrir les frais exigés par cette organisation. Elle sera de 12 N. F. par enfant pour l'ensemble de la période de fonctionnement et de 5 N. F. pour une durée non supérieure à 15 jours.

Pour les inscriptions des enfants les familles sont invitées à les faire connaître le plus rapidement possible car le nombre en sera sans doute limité ; soit à Mme Massardier, bureau de tabac, rue de Semène ; soit à Mme Patouillard boulangerie, rue du Velay.

Avis de la Mairie. — Economiquement faibles. — Les bénéficiaires de bons de redevance de location de compteurs sont invités à retirer en Mairie, le lundi matin 27 juin et mardi 28 juin, les bons qui leur sont attribués pour le deuxième semestre de 1960.

AU DÉPART NOUS RETROUVONS « LA RUCHE »

Le 3 janvier 1948, l'Association Familiale Rurale de Saint-Genest-Malifaux est officiellement déclarée en préfecture de la Loire. Son président est autorisé le 21 juillet 1960 à disposer de la cour et d'un local de l'école communale *(située alors dans le bâtiment de la mairie)* pour organiser une garderie éducative du 18 juillet au 1er septembre de 15h à 19h. Selon l'article paru dans la presse en 1963, il faut noter que les inscriptions sont faites auprès des commerces locaux, Madame Massardier au bureau de tabac rue de la Semène et Madame Patouillard à la boulangerie rue du Velay.

Les archives municipales ont gardé précieusement la trace de ces premières années de fonctionnement, notamment les budgets prévisionnels établis chaque année pour solliciter la subvention communale *(de 100 Nouveaux Francs en 1960 à 500 Nouveaux Francs en 1967).*

BUDGET POUR L'ANNEE 1967

Participation parents	646,00	Salaire monitrice	358,20
Subvention municipale	500,00	hébergement/nourriture monitrice	250,00
	1 146,00	Salaires aides-monitrices + indemnité nourriture ..	455,40
		participation stage de formation monitrice	100,00
		Ch. sociales	31,76
		impôt de 5% sur salaires.	46,10
		local	50,00
		Assurance	81,83
		frais bureau	27,50
		pharmacie	9,77
		achat matériel éducatif..	54,06
		Adhésion service des Ruches	37,00
1 501,62			1 501,62
- 1 146,00			
355,62 DEFICIT			

Aux A.F.R. : 1er Juin 1985

on prépare la Ruche Enfantine

Depuis plusieurs mois déjà, l'équipe d'animation de la Ruche Enfantine travaille à mettre en place le programme de fonctionnement pour cet été. Un centre de loisir ne s'improvise pas, et l'équipe responsable souhaite faire connaître aux familles intéressées ce que l'on envisage de proposer aux enfants pendant cette période de vacances.

Voici donc ***les objectifs*** de la Ruche pour juillet 1985 :

1. Encourager la créativité, l'imagination, l'expression chez l'enfant.

2. Favoriser l'autonomie, la socialisation.

3. Permettre aux enfants une prise de conscience des responsabilités et une évasion des exigences scolaires.

4. Privilégier le contact avec l'environnement, favoriser les déplacements moteurs, la rapidité des réflexes.

Moyens mis en place pour la réalisation de ce projet :
— choix d'un local d'accueil agréable, aéré et spacieux ;
— proximité de chemins et de routes conduisant directement dans la nature ;
— envisage une possibilité de contact avec un groupe théâtral ;
— animateurs préparés directement à l'animation, chants, mouvement, sons et théâtre ;
— aménagement d'un espace permanent d'expresion corporelle.
Mise en place et méthode, écouter l'intérêt de l'enfant et mise en place d'une chaîne d'activités. Ménager un temps imparti à une activité d'expression musicale son ou mouvement. Création d'un théâtre. Préparation de scènes libres et de sketches. Instauration de jeux chantés. Aménagement de coins ateliers.

La Ruche est autre chose qu'une simple garderie, et nous souhaitons que les parents d'intéressent à son fonctionnement.

La Ruche accueille des enfants de 6 à 12 ans. Elle fonctionnera du mercredi 3 juillet 1985 au mardi 30 juillet inclus. Permanences pour les inscriptions : samedi 8 juin, de 10 h 30 à 11 h 30 ; vendredi 14 juin, de 16 h 30 à 17 h 30. Hall de la mairie, Saint-Genest-Malifaux.

Au sein de l'association des bénévoles sont pleinement engagés pour organiser chaque été la ruche enfantine, Mesdames Lucette Bourchany, Marie-Thérèse Jourjon, Michelle Besacier, Thérèse Ferriol, Suzanne Basty, Andrée Chaland, Chantal Desfond, Josette Bouchet, et bien d'autres restés anonymes.

En 1975, trois monitrices assurent l'encadrement pour 36 enfants. En 1978, le nombre d'enfants accueillis s'élève à 82 encadrés par 8 monitrices. Le niveau de formation et d'encadrement exigé par la direction de la Jeunesse et des Sports a nécessité le recrutement d'un directeur Georges Didier.

À compter de l'année 1984, la ruche qui fonctionnait dans les locaux de l'école privée Saint-Joseph s'installe dans les locaux municipaux de l'école publique de l'Étang.

RUCHE ENFANTINE

Le lundi 13 juillet, les locaux de l'école publique accueillaient les 165 enfants de la ruche de vacances.

Le Centre fonctionnait de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; l'auberge du Sapt assurait la cantine pour les familles qui le désiraient.

Le SPORT a été le thème choisi cette année.

Ainsi nos jeunes ont parcouru les sentiers de Saint-Genest en V.T.T., ils se sont initiés à l'équitation, au tennis, au ping-pong, au basket, au mini-golf, ils se sont baignés à la piscine de la Marandinière ou au bassin de Saint-Sauveur-en-Rue. Plusieurs groupes ont assisté à une démonstration de parapente.

Des mini-camps se sont déroulés à Saint-Galmier, à Marlhes, à Saint-Genest : au camping et à Marthézet.

Malgré ces nombreuses activités, les enfants ont préparé et présenté un spectacle des plus réussis le 7 août en soirée au gymnase.

C'est le 14 août que la ruche s'est achevée avec un effectif plus réduit puisque début août de nombreux enfants passaient leurs vacances en famille.

Les enfants et l'équipe d'animation ont promis de se retrouver l'été prochain.

Brice Texereau en assure la direction depuis juillet 2003, la Ruche fonctionnait uniquement 4 semaines en juillet à cette époque. **Les « Ruches » sont propres à Familles Rurales qui a développé les centres de loisirs après la guerre. Voici l'évolution au cours des années à Saint-Genest :**

À PARTIR DE 2007
Mise en place des mercredis et petites vacances (6-11 ans) *(ouverture du Relais Familles)*

2008
Mise en place d'un accueil périscolaire (6-11 ans) au Relais Familles

2010
Mise en place des petites vacances au RAM pour les moins de 6 ans

2011
Mise en place d'un accueil périscolaire à l'école de la République

2011
Mise en place d'un accueil au mois d'août *(Relais Familles + RAM)*

2011
L'accueil Périscolaire à l'école de L'étang en pour les 3 -11 ans.

UN RÉEL SERVICE EST RENDU AUX FAMILLES, LES EFFECTIFS PARLENT D'EUX-MÊMES

EN JUILLET
Entre 60 et 100 enfants / jour
(180 enfants sur la période)

EN AOÛT
Jusqu'à 32 enfants
(17 au Relais Familles / 15 au RAM)

LES MERCREDIS
17 enfants maximun

AU PÉRISCOLAIRE
Les soirs de semaine d'école
École de l'Étang
jusqu'à 35 enfants par jour
(70 enfants sur l'année)
École de la République
jusqu'à 12 enfants
(15 enfants sur l'année)

Pour cette année 2024, les activités sont proposées du 8 juillet au 2 août pour les 4-15 ans, du 5 au 9 août pour les 6-11 ans et du 19 au 30 août pour les 4-11 ans. Plusieurs sorties sont au programme : piscine, Family Aventures, nuits au camping municipal, jardin aqualudique, voie verte à Riotord, etc.

LE CAMP DE FOOT

Créé en 1976, « le camp de foot » a connu un succès jamais démenti jusqu'à aujourd'hui. Un article paru dans le bulletin municipal de 1992 témoigne de l'engouement des jeunes sportifs pour ce camp qui propose bien d'autres activités que la pratique du football. À noter la présence de Noël Brunon qui est dans le bureau et auprès des jeunes depuis le début de l'aventure. Bravo à lui !
À compter de l'été 1993, le camp de foot change de formule d'accueil. Les jeunes ne couchent plus au Pensionnat Saint-Régis, la formule d'internat n'est plus proposée. Le camp de foot se déroule toujours durant trois semaines en juillet. Chaque mercredi de nombreuses activités sont proposées en plus du foot. Les repas se prennent au self du collège. La moyenne de fréquentation est de 45 enfants par semaine *(de 7 à 14 ans)*. Depuis juillet 2018 la direction en est assurée par Jérémy Paut.

« HISTOIRE DE FOOT » 1992

« Après deux années de gestation, je suis né, sans bruit, par une belle journée du mois de juillet 1976, c'était le lundi 19. Mes pères géniteurs, les frères André Villard et Henri Chazal, me baptisèrent au Pensionnat Saint-Régis sous le doux nom de "Camp-Foot".

Je n'étais pas bien joufflu en ce matin du 19 : 36 colons ; mais je ne manquais pas de vitalité et ma joie de vivre faisait plaisir à voir. Rapidement, j'ai pris des habitudes et même, paraît-il, des manies. Pour me nourrir et m'abreuver de sensations je réclamais un menu équilibré et composé de denrées spécifiques et variées. J'étais, et je reste, friand de nombreux exercices - footballistiques -, de matches, de tournois, de jeux d'intérieur (ping-pong, baby-foot), de grands jeux d'extérieur (jeu de l'oie, gendarmes et voleurs, jeux de piste), de quelques parties de pêche, de nuits de camping. Tous ces ingrédients me réussirent si bien que ma taille et mon poids prirent rapidement de l'ampleur. A 5 ans en juillet 1980, je pesais déjà 86 colons.

Un régime draconien, que je me ferai la joie de contourner, fut mis en place par Michel Odouard : mon nouveau tuteur. L'embonpoint qui me guettait ne pouvait être stoppé qu'à ce prix.

J'ai passé la plupart de mon temps à m'activer sur les installations municipales de plus en plus spacieuses au fil des années. Ah oui, je l'aime bien mon cadre de vie entre le stade de la Croix de Garry, les locaux du Pensionnat Saint-Régis, les abords du barrage, le bois Ternay et le Mont Chaussitre. Souvent je repense à ces longues balades du temps de mon enfance !

A l'aube de ma majorité, j'ai eu 17 ans en juillet 1992, il est temps de faire un petit bilan de santé ; même si ma forme physique et mon moral sont au beau fixe.

Mes amitiés sportives à tous et rendez-vous en juillet 1993. »

Résultats d'analyse

En juillet 1992 : 95 colons sont venus de 38 clubs.

A ce jour : 604 colons sous les conseils de 58 animateurs ont totalisé 1 349 séjours soit 22 766 journées « Camp-Foot ».

Participations annuelles :

1976 : 36	1985 : 90
1977 : 52	1986 : 92
1978 : 48	1987 : 93
1979 : 65	1988 : 90
1980 : 86	1989 : 91
1981 : 72	1990 : 94
1982 : 85	1991 : 94
1983 : 80	1992 : 95
1984 : 86	

Fidélité :
6 colons sont venus 7 fois
15 colons sont venus 6 fois
38 colons sont venus 5 fois
58 colons sont venus 4 fois
72 colons sont venus 3 fois
167 colons sont venus 2 fois
245 colons sont venus 1 fois

Avis du médecin : État général satisfaisant.
Régime à respecter absolument et menu à maintenir équilibré.
Michel ODOUARD

Les colons de 1992 et leurs moniteurs

Détente au barrage

... POUR UN ÉQUIPEMENT POLYVALENT !

Cet équipement conçu comme un « couteau suisse » devrait être capable d'accueillir une grande variété d'activités au service de la vie associative du village.

Il pourra accueillir 120 enfants dont 24 âgés de moins de 6 ans. Ainsi, les capacités et la qualité de l'accueil jeunesse se développeront sur la commune.

ET DEMAIN... UN ESPACE JEUNESSE, LOISIRS ET VIE SOCIALE POUR SAINT-GENEST-MALIFAUX

DES BESOINS IDENTIFIÉS...

Depuis quelques années, les évolutions des familles et des besoins se sont fait sentir sur la commune au niveau de l'accueil jeunesse *(périscolaire, extra-scolaire, vie associative...)*. Le plan de mandat prévoit donc la réalisation d'une structure dédiée aux jeunes et aux familles du village.
Cet équipement sera polyvalent afin d'accueillir l'ensemble des activités du Relais Familles de l'AFR, Association Familles Rurales, en un même lieu. Le cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage « Territoires » a réalisé une consultation et une étude plus précise des attentes et des besoins.

Ensuite, le Conseil municipal a lancé une consultation afin de recruter un bureau de maîtrise d'œuvre et a retenu une équipe pluridisciplinaire autour de l'agence Cimaise Architectes pour mettre en forme le projet et déposer le permis de construire.

Ce nouvel équipement proposera des espaces mutualisés et sera conçu pour les besoins de différentes activités. Il s'implantera sur le site de la Croix de Garry à l'emplacement de l'ancien Mille-Clubs.

Sa conception, son aménagement, son occupation et son animation sont pensés en concertation avec l'Association Familles Rurales, partenaire principal de la municipalité sur ce projet.

Le bâtiment s'agencera autour :
- de 4 salles de 50 m² dont 3 avec cloisons mobiles pour s'adapter aux différentes activités ;
- d'un espace moins de 6 ans de 50 m²,
- d'un préau couvert,
- d'un Relais Familles de 100 m²,
- d'un vaste espace donnant sur les activités sportives du parc de la Croix de Garry.

Dans ce nouvel espace, l'Association Familles Rurales prévoit d'assurer dans un seul lieu un grand nombre de services :
- accueil des enfants de 3 à 11 ans les mercredis et petites vacances,
- accueil des collégiens et lycéens pendant les vacances scolaires, et à d'autres moments en fonction des besoins,
- accueils périscolaires du soir pour les écoliers,
- relais Familles et permanences du Relais Écoute,
- actions intergénérationnelles.

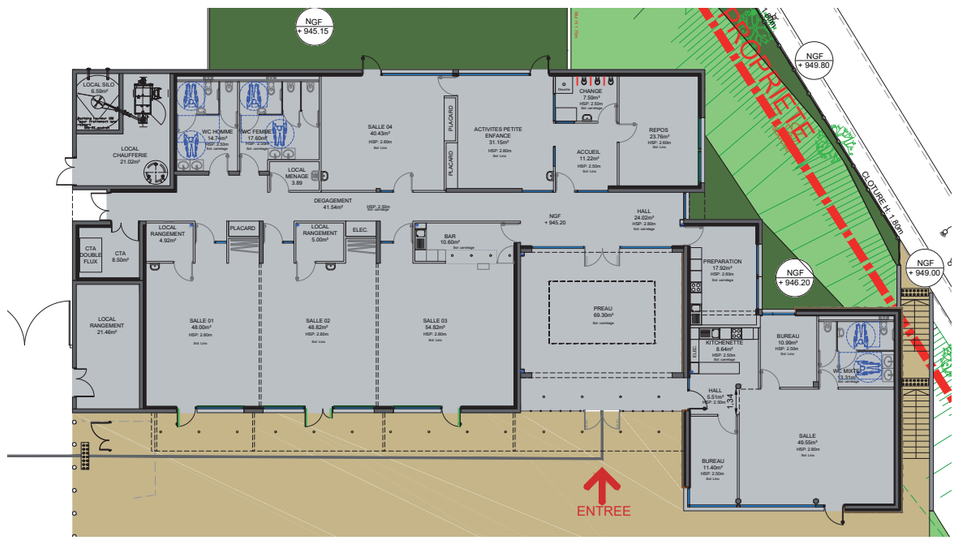

Le nouveau Relais Familles, intégré dans les lieux, sera un Espace de Vie Sociale, agréé par la CAF, un lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour favoriser le lien social au service des familles.
Les locaux hébergeront aussi le bureau du directeur de l'association, les permanences du Relais Écoute avec la psychologue, des temps collectifs avec les séniors, des soirées jeux de société, ...
De nouvelles actions intergénérationnelles pourront être mises en place selon les envies et besoins des habitants.

" Grâce à ce nouvel équipement, l'Association Familles Rurales va pouvoir étendre son offre de loisirs en faveur de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse et disposer de locaux adaptés pour le centre de loisirs. "

Brice TEXEREAU
Directeur du Centre de Loisirs

BUDGET

Un tel équipement représente un investissement considérable pour notre commune *(1,75 millions €)* réalisé dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », convention signée avec l'État le 20 Décembre 2022.

Plan de financement estimatif construction Espace Jeunesse, Loisirs et Vie Sociale

	Dépenses H.T.		Recettes H.T.
AMO	14 642 €	Région	185 000 €
Architectes et maîtrise d'œuvre	135 000 €	Département	150 000 €
Etudes et missions	195 539 €	CAF	200 000 €
Terrassement, démolition, gros œuvre	5 385 €	CEE	10 000 €
Etanchéité	14 642 €	Petite Ville de Demain Ingénierie	6 250 €
Enduits de façades	135 000 €		
Couverture zinc bardage bois	195 539 €		
Menuiseries extérieures	5 385 €		
Charpente métallique serrurerie	14 642 €		
Menuiseries intérieures	135 000 €		
Cloisons mobiles	195 539 €		
Isolation, plâtrerie, peinture, plafonds	5 385 €		
Chape, carrelage	14 642 €		
Sols minces	135 000 €		
Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires	195 539 €		
Electricité, courants faibles	5 385 €		
VRD	135 000 €		
Espaces verts	195 539 €	Autofinancement	1 204 073,50 €
TOTAL	**1 755 323,50 €**	**TOTAL**	**1 755 323,50 €**

Afin de supprimer la cuve et la chaudière au fioul du gymnase de la Croix de Garry, d'optimiser l'investissement et les coûts de fonctionnement, une chaufferie commune et un réseau de chaleur seront installés entre les deux bâtiments.

Le mot de l'architecte

" Le nouveau bâtiment a été conçu de sorte à proposer une rationalisation des flux et une connexion parfaite à son environnement bâti et naturel. Chaque circulation et accès a été réfléchi de sorte à en assurer la lisibilité et le bon fonctionnement :

- L'accès principal à ce nouvel équipement se fait dans la continuité de la voie existante le long de la façade Sud du Gymnase.
- Un accès piéton depuis la rue de la Semène est prévu en créant un escalier le long du bâtiment créé *(accès direct depuis le Centre Bourg)*.

Le bâtiment sera composé de 2 volumes simples, liaisonnés par un auvent, et traité en toiture terrasse végétalisée. Ce type de toiture permet une bonne intégration du bâtiment dans le paysage dans la continuité des talus au Nord et à l'Est sans venir masquer les constructions voisines. Depuis le haut de la rue de la Semène, en sortie du Centre Bourg, la toiture végétalisée apparaît donc en contrebas. Depuis la rue Marcellin Champagnat, les 2 volumes apparaissent dans la continuité du Gymnase avec une hauteur nettement inférieure à celle de l'équipement existant.

Les espaces de circulation intérieurs font écho à l'environnement naturel de la commune et intègrent des traitements en bois de sorte à faire entrer la nature au sein du bâtiment.

Ce nouvel équipement a été pensé en adoptant une approche respectueuse de l'environnement et du paysage local. Pour ce faire, plusieurs stratégies ont été mises en place :

Utilisation de matériaux locaux et durables

Les matériaux de construction seront sélectionnés avec soin, en privilégiant les ressources locales et durables. Cela contribuera à réduire l'empreinte carbone du projet tout en favorisant l'économie locale.

Conception bioclimatique

Le bâtiment est conçu de manière à tirer parti des conditions climatiques locales pour optimiser son confort thermique et énergétique. L'utilisation de techniques passives telles que l'orientation solaire, la ventilation naturelle et l'isolation efficace contribue à réduire la consommation d'énergie.

Intégration paysagère

L'esthétique du bâtiment est pensée pour s'harmoniser avec le paysage environnant. Les formes, les couleurs et les matériaux sont choisis pour créer une transition douce entre le bâtiment et son environnement naturel. Des éléments tels que des toits verts, des espaces végétalisés et des jardins sont intégrés pour renforcer cette connexion avec la nature.

Minimisation de l'impact environnemental

Des mesures seront prises pour minimiser l'impact environnemental de la construction et de l'exploitation du bâtiment. Cela inclut la gestion responsable des déchets de construction, la mise en place de systèmes de récupération des eaux pluviales et la promotion de modes de gestion novateurs du site. "

Christophe PROU
Architecte du cabinet CIMAISE

21ème MARCHE APPEL

625 personnes : une formidable participation sous un très beau soleil. Trois parcours proposés *(7 - 14 ou 21 kms)* et c'est une somme très importante qui a pu être remise à l'APPEL : 4722 €. *(Association des Parents Enfants Atteints de Leucémie ou autres cancers).* Une main tendue vers la vie !

Saison Culturelle et animations 2023 / 2024

« Y'A DE L'OTAGE DANS L'AIR »

Un lancement de saison dans la bonne humeur, avec la compagnie « Les Carrés M'en fou », une comédie appréciée et jouée avec entrain devant une salle comble.

« LE TEMPS DU PLAISIR »

Une comédie rafraîchissante, sur le thème : Quelle meilleure cure de jouvence qu'une belle histoire d'amour ? Matheo Alephis nous a régalés avec une mise en scène réussie et le jeu de Muriel Jarry a séduit le public.

DOCUMENT TERRE

Trois destinations : en décembre : « L'Antarctique » au travers de découvertes scientifiques pour mieux comprendre cette terre vierge et fragile, en février « Dans le sillage des baleines » avec trois passionnés de voile partis enregistrer le son des baleines et nous faire passer un message fort : nous avons tous un rôle à jouer dans la protection de notre environnement et en mars un beau film sur le fleuve « Le Rhône » suivi d'une dégustation. Les débats avec les réalisateurs ont complété de manière approfondie les trois soirées.

DEUX CONCERTS POUR UNE SOIRÉE

Avec en avant première « La Band à Rio » qui a fait danser le public familial, suivi d'un concert des « Skalopards ».
Soirée organisée en lien avec l'Association « Saint Genest en fête ».

NOËL DES ENFANTS : CIRQUE PICCOLINO

Lors de ce spectacle 200 enfants ont pu voir de la magie, de la jonglerie, des numéros d'équilibriste, de clown, et de petits animaux qui les ont enchantés. Puis le Père Noël les a emmenés au centre du village pour le marché de Noël.

Saison Culturelle et animations 2023 / 2024

HOMMAGE À DALIDA

Salle comble pour accueillir Laurie Rius, enfant du pays, qui a enchanté les fans de Dalida. Seule sur scène l'artiste a rendu un hommage fervent à cette grande dame de la chanson française. Ce fut un grand moment de partage et d'émotion.

TANGOPÉRA, LIBERTAD !

Ce fut un spectacle interactif où le public a chanté ou fredonné des titres aux rythmes chaloupés. Catherine Séon et son accordéoniste ont produit un concert entremêlant la musique hispanisante et le tango.

Catherine Séon, mezzo soprano , après avoir animé des ateliers au collège Saint Régis, a intégré à ce spectacle trois chants, interprétés par une quinzaine de collégiennes choristes.

LE SOLEIL A RENDEZ VOUS

Une salle bien pleine ; enfants et parents ont aimé la poésie de ce spectacle où les numéros acrobatiques ont été appréciés à leur juste valeur. La jonglerie lumineuse, le cerceau aérien sont des disciplines peu communes et ont séduit le public. Les Kipounis évoluaient dans des costumes créés tout spécialement et inspirés de l'univers de la mode.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

MISE EN PLACE DES NOUVELLES DISPOSITIONS

Les nouvelles dispositions de collecte des déchets ménagers définies par le SICTOM Velay Pilat en application des orientations nationales d'optimisation du tri sélectif se mettent en place en 2024.

Comme cela a été présenté dans les précédents bulletins d'information du syndicat et de la commune, la généralisation de la collecte collective en point d'apport volontaire sur le territoire des 24 communes du SICTOM va consister pour Saint-Genest-Malifaux à supprimer dans les prochains mois tous les bacs individuels et collectifs de tri sélectif, verts et jaunes, et les remplacer par 33 points d'apport volontaire (PAV) en colonnes : 20 PAV au bourg et 13 PAV sur les hameaux. Une colonne représente l'équivalent de 7 conteneurs.

La première phase de déploiement de ces dispositions a débuté fin avril par la mise en place de 8 points d'apports volontaires en colonnes sur des parties périphériques du bourg : les secteurs de la route de Jonzieux et Marthezet *(PAV à Fonfrède et Gaillard),* de Maisonnette *(PAV rue des Maisonnettes et rue J-Ch Stribick),* à Montboisier *(PAV rue du Calvaire et de Montboisier),* et route de Marlhes et le Sapt *(PAV au camping).*

DÉPLOIEMENT DES COLONNES

La reprise de ces colonnes, lorsqu'elles sont pleines, étant réalisée par grutage, les implantations imposent l'absence de lignes électriques ou téléphoniques en surplomb des sites. Ce ne fut pas toujours simple de trouver le bon emplacement. La commune a privilégié la mise en place de colonnes semi-enterrées lorsque cela était possible *(absence de réseaux enterrés),* des colonnes aériennes seront installées dans les autres cas.

La suite du déploiement a eu lieu entre mai et juin sur les hameaux, pour terminer par les installations au bourg durant l'été. Les points d'implantation des PAV seront les suivants :

Sur les hameaux : La République, les Tours, parking 3 croix, Le Seuve/château du Bois, la Scie de la Roue, les Chomeys, route de Pérusel, Creux du Balay, déchetterie, Pleney, la Chomette.

Sur le bourg : Rue Louis Jacquemin, rue Jean Meunier, rue de l'Étang, rue du Bois Ternay, impasse Jeanne d'Arc, impasse de la mairie, rue des Combette, rue de la Fond du Nais, rue des Jonquilles, les Chalayes, rue du Violet, chemin de Magnoloux, city stade, ancien gymnase.

Colonnes à proximité du camping

Cela représente un total de 42 colonnes semi-enterrées et de 42 colonnes en aérien. L'information sur l'implantation des colonnes d'apport volontaire (PAV) en remplacement des bacs individuels et collectifs épars et sur l'organisation des tournées de collecte sera donnée à l'avancement de leur mise en place par le SICTOM, par des affichages et un courrier nominatif.

DÉPLOIEMENT DU COMPOSTAGE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

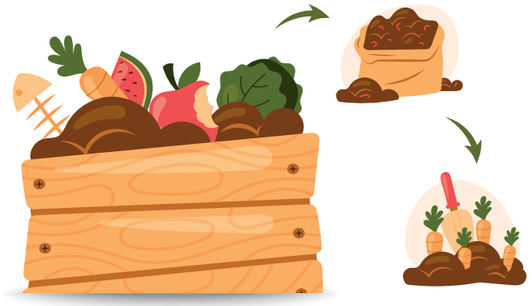

En application des obligations de la loi Anti Gaspillage et Économie Circulaire, le SICTOM a déployé depuis le 1er janvier 2024 les moyens pour réaliser un tri et un traitement à la source des déchets par compostage.

Suite aux réunions d'informations organisées sur les principes de compostage plus d'une centaine de composteurs individuels a été distribuée aux Genésiens disposant d'un jardin. Ainsi que 120 bio seaux pour ceux qui sont en appartement.

Par ailleurs, 2 composteurs collectifs, partagés, ont été installés par les services techniques près des PAV de la rue Jean Meunier en face de la salle Jules Vernes, et derrière la médiathèque. D'autres sites de compostage partagé seront installés dans les prochains mois sur le bourg. *(cimetière, ...)*

Le compostage est un procédé de transformation des matières fermentescibles des déchets alimentaires par apport de coproduit carboné *(fourni dans le bac central des composteurs collectifs)* qui permet, une fois stabilisé, l'obtention d'un fertilisant, le compost. Afin de réaliser correctement le compostage et éviter la prolifération de moucherons et des odeurs, les déchets alimentaires doivent être mis en couche dans le composteur et recouverts d'une couche équivalente du coproduit carboné mis à disposition dans le bac central.

Il est rappelé que, sur les composteurs collectifs, le dépôt de déchets verts ou de tonte ainsi que l'apport de déchets de viande, poissons, crustacés, sont interdits pour ne pas en perturber le fonctionnement.

Pour plus d'information sur le tri, la collecte, et le compostage : **www.sictomvelaypilat.fr**

Bacs de compostage en face du cinéma

ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

S'installer dans une nouvelle ville est forcément passionnant mais n'est pas chose facile !
À l'occasion des vœux du maire le vendredi 4 janvier, la mairie de Saint-Genest-Malifaux a voulu réserver un temps d'échanges pour accueillir les nouveaux Genésiens. Un cadeau de bienvenue a été offert à chaque nouvelle famille !
Ce fut un moment de convivialité pour s'entretenir avec les élus ainsi que toutes les personnes qui font vivre notre commune autour d'un verre de l'amitié.

« Saint-Genest-Malifaux est un village accueillant avec des infrastructures sportives riches et variées. C'est également un village dynamique du lundi au dimanche avec beaucoup de festivités grâce à un comité des fêtes très actif. Je pense qu'il manque quelques commerçans le dimanche matin au marché en hiver. »

Maëlle et Cyrille

« Nous avons été agréablement surpris d'apprendre que nous étions conviés à une soirée de bienvenue organisée par la mairie. Cela nous a permis de faire connaissance avec l'équipe municipale et également avec tous les nouveaux arrivants à Saint-Genest-Malifaux. Nous avons passé un agréable moment et nous les remercions pour cet accueil. Cela fait longtemps que nous avions le projet de nous installer dans le Pilat et nous ne regrettons pas notre choix. Le village est très dynamique et très vivant, et on sent que beaucoup de personnes sont impliquées dans la vie de Saint-Genest. Nous apprécions les différents commerces de proximité, nous avons découvert avec joie la médiathèque tenue par des bénévoles très investis et nous profitons bien sûr des nombreux chemins de randonnée qui partent du village.
C'est un beau village où il fait bon vivre. »

Véronique et Olivier

« Une agréable surprise alors que nous arrivons tout juste dans le village : nous sommes accueillis avec les autres nouveaux arrivants par le Maire et son équipe, qui nous présentent la municipalité et nous permettent de faire des rencontres parmi la communauté villageoise. Un bel accueil très apprécié en ce début de nouvelle vie à Saint-Genest ! »

Nolwenn et Guillaume

DES DÉPARTS...

En avril 2024, une réception était organisée en mairie à l'occasion du départ en retraite de trois employés bien connus de tous les Genésiens. Voici un extrait du discours de Vincent Ducreux, maire :

Il est venu le temps de vous remercier pour votre vie professionnelle, que vous avez choisi principalement de vivre au service de la commune de Saint-Genest-Malifaux.

Jean-François

vous reflétez l'expérience du terrain jusque dans les moindres recoins de la commune. Les bâtiments, les routes, le matériel, le déneigement, la station d'épuration, les espaces verts, l'eau potable, le cimetière ... Qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il neige, vous avez accompli efficacement ces missions le jour, parfois la nuit, la semaine, aussi les week-ends, car la qualité du service rendu par la collectivité s'effectue grâce aux agents municipaux et vous y avez apporté pleinement et activement votre part. **Merci pour ces 28 années au service de Saint-Genest-Malifaux.**

Marie-Andrée

vous incarnez la longévité de la continuité administrative traversant les décennies et les siècles de 1981 à 2023. Avec efficacité, vous avez assuré le suivi des délibérations des conseils municipaux, la facturation d'eau en lien avec les services techniques, l'accueil des familles dans le cadre de la gestion patrimoniale du cimetière, dont vous maîtrisez parfaitement la forêt généalogique. Sans oublier, mois après mois, modifications législatives après modifications législatives, la gestion, minutieuse, avec MiJo puis Odile, de la paie et le suivi précis de l'avancement de la carrière de tous les agents communaux. **Merci pour ces 42 années au service de Saint-Genest-Malifaux.**

Marie-Thérèse

à l'accueil, vous avez mis à l'épreuve votre sens de l'accueil. Quelles que soient les questions, les demandes, les affirmations, les injonctions, les récriminations, vous avez apporté une oreille attentive aux administrés. Avec rigueur, vous avez réceptionné et enregistré les demandes d'urbanisme, vous avez tenu les registres de l'état civil, naissances et décès, les actes de mariage, puis les pacs, jusqu'au changement de prénom et de nom. D'ailleurs, à propos de prénom, au service administratif, vous êtes la dernière de la longue lignée des « Marie » à avoir œuvré à la mairie. **Merci pour ces 31 années au service de Saint-Genest-Malifaux.**

À tous les trois : chacune et chacun de nous remplit les pages de son livre où s'écrivent les différentes étapes de notre vie. La vie professionnelle en constitue un chapitre et vous venez de le compléter. Au nom des municipalités successives, soyez chaleureusement remerciés pour les compétences et les adaptations que vous avez mises au service de vos collègues, des habitants, des élus et du bien collectif. Pour ce nouveau chapitre qui s'ouvre à vous, je vous souhaite de belles rencontres avec celles et ceux qui vous tiennent à cœur. Je vous invite à continuer à développer vos talents dans toutes vos activités et à profiter pleinement du temps qui passe.

...ET DES ARRIVÉES

Véronique Odouard

Native de Saint-Genest, après avoir travaillé 10 ans en tant qu'assistante technique dans le domaine du maintien à domicile, j'ai eu envie de changement et l'opportunité d'un départ en retraite m'a permis d'intégrer l'équipe administrative en janvier 2024. J'apprécie la variété des missions, le contact avec les élus et les habitants, le travail en équipe. Les domaines principaux qui me sont confiés sont l'accueil, la communication externe et interne, les factures d'eau, la gestion du cimetière, etc.

William Rosay

J'ai travaillé 25 ans dans les travaux publics, puis fontainier une quinzaine d'années dans un syndicat des eaux en Haute Savoie. Récemment installé dans le Pilat, j'ai obtenu une mutation me permettant de travailler près de chez moi. J'ai rejoint l'équipe des services techniques pour les domaines principalement de l'eau, de la station d'épuration, de la voirie. A titre personnel, j'aime beaucoup bricoler, réparer, restaurer.

Virginie Fayasson

Après trois ans de remplacements à divers postes, j'ai intégré le poste de technicienne polyvalente depuis le 1er septembre 2023. J'ai succédé à Monique Tardy après son départ en retraite.

Mon travail me convient bien, j'interviens dans plusieurs bâtiments communaux, que ce soit le camping, le gymnase, la Forge pour effectuer l'entretien des locaux. J'ai ainsi de nombreux collègues avec lesquels je m'entends bien. De plus, j'accompagne chaque jour les enfants de l'école de l'Etang à la cantine et le contact avec eux me plaît beaucoup.

Christèle Martin

J'ai exercé longtemps dans le domaine de la coiffure à domicile et du travail en restauration. Lors d'une reconversion professionnelle j'ai obtenu le titre de secrétaire médico-sociale. Après avoir travaillé dans ce secteur, je me suis rendue compte, que finalement je préférais travailler en mairie et ce, à la suite d'un stage en immersion. Après différents remplacements, où j'ai pu acquérir des compétences, j'ai rejoint l'équipe administrative en décembre 2023, suite à un départ en retraite. J'apprécie la polyvalence du poste, le contact avec les usagers et j'aime participer au bon fonctionnement de la vie communale, en plus au sein d'une équipe solidaire. Les domaines principaux où j'interviens sont l'accueil téléphonique et physique, la réception des dossiers d'urbanisme, l'état civil, etc .

LES NOUVEAUX
COMMERCES ET SERVICES

Sauvages

Cueilleuse et herbaliste, je récolte manuellement des plantes sauvages locales.Les plantes ainsi prélevées dans leur milieu naturel garantissent un maximum de propriétés. Certaines sont cultivées afin de compléter mes mélanges.
Je propose ainsi une gamme de tisanes et autres produits à base de plantes médicinales certifiés en agriculture biologique *(sels aux plantes, huiles de massages, macérats de bourgeons, alcoolature de plantes...).* Je travaille selon le cahier des charges simples, qui défend notamment une cueillette respectueuse de la ressource.
À partir de cet été je proposerai également des sorties découverte des plantes médicinales et de leurs usages.

SAUVAGES
395 route de Marlhes • 42660 Saint-Genest-Malifaux
Sur rendez-vous uniquement • 06 78 51 75 46
juliettegirard@ymail.com **sauvages_les_bonnes_herbes**

Ostéopathe Léa David

Une nouvelle ostéopathe s'installe sur la commune et vous accueille du lundi au dimanche (8h-21h). Situé 56 rue de la Semène au sein d'un cabinet pluridisciplinaire avec une sage femme, orthophoniste, psychologue et hypnothérapeuthe. Diplômée du CIDO *(formation en 5 ans)* depuis 2023. Prise en charge de tout type de patient : nourrisson, enfant, adulte, femme enceinte, sportifs, séniors... et pratique l'ensemble des techniques ostéopathiques, afin de s'adapter à chaque patient.

Léa DAVID
06 09 63 84 24 • 56 rue de la Semène • 42660 Saint-Genest-Malifaux

Yoga Ô Pilat

Virginie vous accueille pour la 3ème année à Saint-Genest-Malifaux. Elle vous fera découvrir avec douceur le Natha et le Hatha Yoga ainsi que le Yoga Nidra. Pratiquer le Yoga c'est avant tout prendre soin de son corps et de son esprit, se libérer des tensions physiques émotionnelles et mentales. Dans une séance il y a des postures qui vont étirer le corps, le rendre plus confortable, des respirations qui vont dénouer les tensions et un temps de relaxation. Les cours collectifs dispensés du lundi au vendredi sont accessibles et adaptés. Les week-ends sont réservés aux ateliers et autres événements.

Virginie Paret - Yoga Ô Pilat
68 rue de la Semène • 42660 Saint-Genest-Malifaux
yogaopilat.fr • 06 32 17 85 16

L'Espace Intérieur

Laurence Magaud vous accueille pour des cours de yoga, méditation et ateliers. Au programme, du temps pour prendre soin de soi, et aussi pour créer du lien.

- Des cours de yoga tibétain *(en lien avec la médecine tibétaine),* dispensés par Laurence, professeure certifiée,
- Des séances de méditation,
- Des soins anti-stress Hor Mé, « le feu mongol »,
- Des stages de yoga tibétain, « Lu Jong », en intérieur et extérieur.

Ce yoga est accessible à tous, quel que soit votre âge et votre morphologie !
Nous proposons également des ateliers et soirées d'échanges, autour du bien-être et de la nature, ainsi que la culture tibétaine.
... Bref : un « Espace intérieur », pour se retrouver soi-même et pour échanger avec les autres !

Laurence Magaud - L'Espace Intérieur
www.lespaceinterieur.jimdofree.com • yogatibetain.loire@gmail.com • 06 76 82 02 41

MS PLOMBERIE et KS TP

Société MS Plomberie, créée en 2014, installée dans ses nouveaux locaux depuis peu situées Z.A. des Trois Pins. Nous intervenons pour des travaux plomberie, sanitaire, chauffage sur de la rénovation ou de la construction neuve.

De plus, nous partageons les locaux avec mon frère qui a créé son entreprise de travaux public KS TP en 2022. Il intervient pour des travaux d'assainissement, aménagement extérieur, terrassement, ... *(particulier et professionnel).*

MS Plomberie • Saby Mikaël • 06 86 33 27 21
KS TP • Saby Kevin • 06 61 09 33 56

Quentin Margot

Installé depuis janvier 2024 sur Saint-Genest-Malifaux je vous propose mes services de menuisier, je fais de la menuiserie intérieure *(cuisine, dressing, parquet, aménagements intérieurs etc.)*. Je fais également de la menuiserie extérieure *(fenêtre, terrasse, pergola, volet, etc.)*.
Fort d'une formation en apprentissage aux compagnons du devoir puis au CFA du BTP j'ai travaillé 5 ans dans une entreprise stéphanoise.
Je vous accompagne dans vos projets et vous conseille.
Je fais en sorte de faire vivre vos idées, je mets mes expériences à votre profit. Je me déplace directement chez vous.

Quentin Margot • 06 62 93 09 16

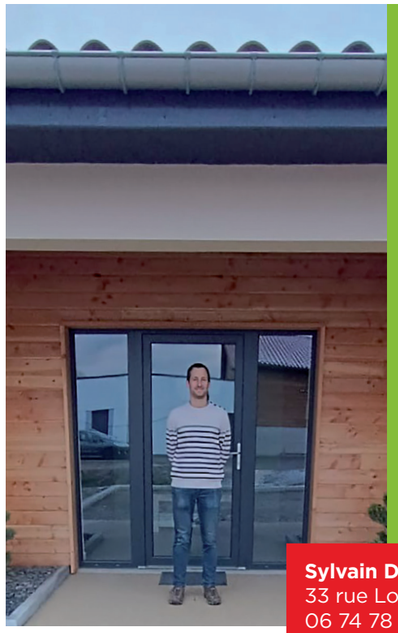

SICC VRD

Bonjour, je suis ingénieur en voirie et réseaux divers, et voilà déjà 6 ans que j'ai créé mon entreprise sur notre territoire. Ce sont les collectivités territoriales, architectes, entreprises de TP, promoteurs, industriels, grande distribution et même les particuliers qui font appel à mes services!
SICC VRD est implantée sur notre village en tant que bureau d'études et de maîtrise d'œuvre dans le domaine des infrastructures et VRD terrassements, aménagements routiers et urbains, génie civil, assainissement eaux usées et eaux pluviales, eau potable, électricité, télécom, stations d'épuration (filières autonomes pour les particuliers et petites unités d'épuration collectives), ...
SICC VRD réalise également du contrôle, du conseil et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et aux entreprises de TP dans ces domaines
Mes perspectives d'évolution et d'amélioration m'ont obligé à créer mon local d'activités moderne sur la Z.A. des 3 Pins. Celui-ci est conçu pour accueillir et servir au mieux mes clients ; bureaux, salle de reprographie, salle de réunion toute équipée que je peux même louer à la demande, ...

Sylvain DUMOND
33 rue Louis Jacquemin • 42660 Saint-Genest-Malifaux
06 74 78 02 04 • s.dumond@sicc-vrd.fr

Gamm Vert Village

Le 16 octobre 2023 a eu lieu l'inauguration du nouveau concept Gamm Vert Village.

Ce concept permet d'avoir une gamme élargie de produits proposés à la vente de l'ordre de 35 % de plus au niveau du choix des articles. À l'intérieur du magasin tout a été fait pour donner de la visibilité, un fléchage différent, des espaces organisés en zones bien distinctes. Le mobilier a également été changé en totalité. Les commandes par internet sont possibles et vous pouvez récupérer votre commande soit en magasin, soit en livraison à domicile. Nous proposons aussi le paiement en quatre fois sans frais. Nous sommes à votre service pour vous conseiller au mieux autour du jardin et de l'animalerie. Animaux de compagnie et de basse-cour vont être comblés avec notre gamme alimentation.

Au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, nous appartenons au groupe Eurea qui s'engage, depuis plus de 80 ans, pour valoriser les hommes et les productions de son territoire.

Gamm Vert Village
9 rue de l'Étang • 42660 Saint-Genest-Malifaux • 04 77 51 25 13

Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR
04 77 51 21 49

L'ADMR vient de déménager dans de nouveaux locaux au 33 rue Louis Jacquemin. L'espace est agréable, neuf, clair et bien isolé. Chaque service, SAD : Soins à Domicile et SSIAD : Service Soins Infirmiers à Domicile, bénéficie désormais de son propre bureau pour une autonomie et un respect du travail de chaque secrétaire. Le déménagement a eu lieu le 6 avril, les bénévoles ont été bien présents ce jour-là, les jours suivants aussi pour remettre placards et dossiers en place. Le parking devant le bâtiment est très apprécié aussi.

Les membres de l'ADMR se réunissent régulièrement afin de gérer au mieux les demandes au quotidien et l'association elle-même. Ils bénéficient désormais, d'une salle bien aménagée. Les salariées peuvent déjeuner sur place dans une cuisine bien équipée. Un changement et un nouveau lieu pour aider l'association dans sa mission et sa capacité d'écoute, de solidarité et entraide.

Résidence Bien Vivre
04 58 17 20 70 • 06 64 33 09 57
2A Rue de la Font du Nais • 42660 Saint-Genest-Malifaux

Résidence Bien Vivre

Le 20 octobre 2023 a eu lieu l'inauguration de la Résidence Bien Vivre, de nombreuses personnes ont ainsi pu découvrir les locaux et rencontrer les responsables.

La résidence comporte 25 logements meublés aux normes PMR *(Personnes à Mobilité Réduite)*, allant du T2 au T3, disposant de terrasses privatives et places de stationnement en sous-sol. Cette résidence services pour seniors est située en centre-bourg, à proximité de toutes les commodités accessibles à pied. Les appartements sont équipés d'un mobilier moderne tout confort. Les résidents bénéficient de la présence d'une maîtresse de maison, de l'accès à la salle commune, ainsi que de nombreux services à la personne *(à la carte)*. Vous pouvez venir découvrir la résidence tous les matins du lundi au vendredi.

ÉTAT CIVIL 2023

| NAISSANCES |

ADAMSKI CHATAING Félix ..... 15 janvier
GONZALEZ Margaux ..... 17 janvier
JOBARD Nina ..... 16 février
CHAPON Augusta ..... 18 février
TEYSSIER Arthur ..... 10 avril
PATRAS Abigael ..... 21 avril
DAKENG Claire ..... 3 mai
NEBOUY Mathéo ..... 8 mai
FRANCISCO Dayanne ..... 10 mai
REYNAUD Marceau ..... 10 mai
BOUZIANE Joud ..... 11 mai
GÉRENTON Marceau ..... 22 mai
GRIMAUDO Clarisse ..... 25 juin
CHAMBERT Lily ..... 3 juillet
SIMON Elise ..... 5 juillet
FAUVET Léonore ..... 16 août
BRUNON Ava ..... 27 août
GUERRU Zélie ..... 17 septembre
MARINO PARADIS Iris ..... 6 octobre
CHALAYER Maëlo ..... 21 octobre
PERRET Robin ..... 6 novembre
SOUTRENON Giulia ..... 14 novembre
DURAJ Mel ..... 22 novembre
BEAUD Manoé ..... 5 décembre
DIONISIO Sandro ..... 12 décembre

| MARIAGES |

CINQUIN Michel et **LUCHETTI Fabienne** ..... 21 janvier
PARET Matthieu et **KADDOUSSI Meriem** ..... 4 mars
DAKENG SONGFACK Cédric et **PERRET Marie** ..... 1er avril
COURBON Quentin et **OLLIER Marie** ..... 6 mai
RENAUDIN Bertrand et **ODOUARD Bénédicte** ..... 6 mai
BERGERON Marc et **MAYOL Caroline** ..... 3 juin
FOURNEL Christophe et **MASSACRIER Laure** ..... 1er juillet
OLLIER David et **VIMARD Sandrine** ..... 8 juillet
CANALE Florian et **TARDY Manon** ..... 15 juillet
MOLANCHON Quentin et **DAUVERGNE Alizée** ..... 15 juillet
RENESME Florent et **SIMONET Catherine** ..... 15 juillet
HILARIC Grégory et **VERRIÈRE Magali** ..... 11 août
FAYOLLE Clément et **SAHTOUT Rania** ..... 2 septembre
SOUTRENEON Gwenaël et **GOYARD Amélie** ..... 30 septembre

| DÉCÈS |

BARRIER Marie ..... 23 décembre 2022
NODET Jacques ..... 6 janvier
BERGERON Claudia veuve DURIEUX ..... 8 janvier
LANDON Thérèse veuve GEORJON ..... 8 janvier
AIDEL Zoubida épouse BENANIBA ..... 12 janvier
TARDY Rosine épouse BARRALLON ..... 18 janvier
FAUCI Marie veuve MAYOL ..... 1er février
GEORJON Louis ..... 13 février
ARTHAUD Nicole épouse DREVET ..... 26 février
DELHOLMME Roger ..... 11 mars
JAMES Michel ..... 21 mars
LARGERON Bruno ..... 16 avril
DURANTON Marinette épouse DANDRIEUX ..... 28 avril
MASCLAUX Gérard ..... 1er mai
HEYRAUD Corinne ..... 10 mai
GUYOT Georges ..... 14 mai
MACÉ Alain ..... 28 mai
FOURNEL Claudette épouse GEORJON ..... 30 mai
MANDON Daniel ..... 9 juin
CHANUT Thérèse veuve CHAPELON ..... 18 juin
SÉJOURNÉE André ..... 19 juin
MOUNIER Jean ..... 24 juillet
DURIEUX Simonne veuve REYNAUD ..... 17 août
CHENET Maria épouse GRANGER ..... 12 septembre
GRANGER Jean-Antoine ..... 26 septembre
GEORJON Marie Madeleine veuve TEYSSIER ..... 5 octobre
CELARIER Marinette veuve VALLAT ..... 6 octobre
PEYRE Claudette veuve JACQUES ..... 20 octobre
EPALLE Christian ..... 6 novembre
CHALAYER Germain ..... 15 novembre
GAILLARD Geneviève veuve BIBILONI ..... 22 novembre
CELLE Bernard ..... 25 novembre
MATHEVET Cédric ..... 29 novembre
BREUIL Marie veuve BONY ..... 12 décembre
CHAVANON Alice veuve BONNEFOUX ..... 26 décembre
TEYSSIER Claudette veuve JULIEN ..... 26 décembre
LACROIX Marie épouse PEYRON ..... 29 décembre

Deux adjointes passionnées
par leur commune et ses habitants

Yvette Rochette (1961 - 2024)

Elue depuis 1989, conseillère déléguée en 2001 et adjointe en 2008, Yvette n'a jamais compté les heures, les kilomètres et les réunions pour vivre sa passion pour Saint Genest en s'engageant dans la durée : 35 ans.
Yvette, tu as su communiquer ton sourire, ta joie de vivre, ton optimisme aux différentes équipes municipales. Tu as été efficace dans les missions qui t'ont été confiées au Centre Communal d'Action Sociale, au camping municipal, auprès des personnes âgées, des acteurs du tourisme, toujours volontaire pour rendre compte de l'action municipale dans le bulletin annuel.
En 2017, ton amour de la nature s'inscrit dans l'aménagement du parcours botanique au coeur du parc de la croix de Garry.
Après des années en haut du classement du concours départemental des villages fleuris « catégorie montagne », avec la commission « fleurissement » et les services techniques communaux, vous obtenez en 2018 le label « une fleur » des villes et villages fleuris, renouvelé en 2023.
Embellir ton village, avec deux objectifs principaux et permanents : premièrement, valoriser notre cadre de vie et favoriser le bien-être de ceux dont la vie est ici ; deuxièmement, permettre la découverte du patrimoine et le séjour agréable aux gens de passage.
Sur ton initiative, un partenariat fidèle lie l'Association Philanthropique des Parents d'Enfants Leucémiques (l'APPEL) et notre commune pour organiser une marche chaque année début septembre depuis plus de 20 ans.
Les belles passions cherchent toujours les belles âmes, ainsi, portée par tes passions, tu as désiré mettre ton dynamisme, ton implication et ton dévouement au service de ta commune. Nous te remercions chaleureusement pour ta participation active au développement et au rayonnement de Saint Genest Malifaux.
Pour Victor Hugo *« toutes nos passions reflètent les étoiles »*, et par effet de miroir, toutes les étoiles reflètent des passions. Yvette aura teinté notre quotidien et étoilé notre ciel aux couleurs de ses passions.

Vincent Ducreux, le 07/02/2024

Monique Vigouroux (1940 - 2024)

Monique a été adjointe au maire pendant 13 ans de 2001 à 2014. Entrée au Conseil municipal en 2001, elle fut élue 4e adjointe. En 2008, elle devient 1re adjointe de Daniel Mandon et ceci jusqu'en 2014.
On retiendra d'elle son sens du devoir, du service et son engagement total dans les délégations qui lui étaient confiées. Principalement l'administration générale, les affaires scolaires, la petite enfance, le relais d'assistantes maternelles à la Forge, les personnes âgées, le Centre Communal d'Action Sociale.
Monique avait à cœur d'informer la population régulièrement. Elle met en place en avril 2001, le premier bulletin trimestriel de la commune. Cette parution existe toujours et vous avez pu découvrir ce mois de juillet 2024 le numéro 93 !
Monique n'a jamais compté ni son temps, ni les kilomètres, tout au long de ses années. N'hésitant pas à braver la neige pour se rendre souvent en réunion au Parc du Pilat à Pélussin ou à la Communauté de Communes à Bourg-Argental. Il lui est arrivé une fois de rester coincée à minuit, seule, dans sa voiture dans les congères à hauteur du château du Bois !
Sa gentillesse auprès des Genésiennes et Genésiens, son sens de l'écoute, sa disponibilité, son efficacité furent très appréciés de toutes et tous. Elle fut aussi présidente de la MJC pendant 18 ans.
Elle nous laissera le souvenir d'une femme droite, engagée, au service des autres, participant pleinement, avec toute son énergie, au développement de Saint-Genest- Malifaux. Elle nous a quittés en mars.
Une pensée pour son époux André qui nous a quittés en mai et qui pendant de nombreuses années a rendu de grands services, dans l'ombre *(distribution de programmes de cinéma, des affiches, etc.)*. Nous adressons notre amitié à sa famille et plus particulièrement à sa fille Patricia.

Classe 2025

Classes nées en 3

2023

2013

2003

1993

1973

1953

1933

1983

1963

1943

Ouverture du mardi au samedi de 8h à 12h
mardi et vendredi de 14h à 17h

Mairie - 1 place de l'Hôtel de Ville - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

hello lundi | création graphique | 06 32 10 77 29